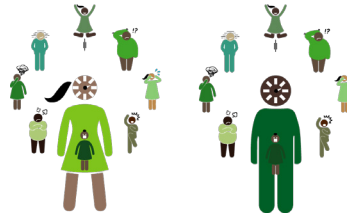




POUVOIR DIRE

CYCLE 3 : « MON CARNET DES ÉMOTIONS ET SENTIMENTS »



OBJECTIFS :

- Identifier les émotions, les nommer
- Reconnaître leur manifestation physique
- S'estimer être capable d'écoute et d'empathie
- Résoudre un problème

COMPÉTENCES :

- Accepter d'accueillir ses émotions, qu'elles soient agréables (et non pas « positives » car cela induit un jugement sur l'émotion ressentie) ou désagréables (et non pas « négatives »)
- Exprimer des émotions ressenties (maîtrise des règles de la communication)
- Respecter l'autre lorsqu'il exprime les siennes
- Comprendre que les émotions et sentiments sont l'expression d'un besoin
- Apprendre à ne pas nier ses émotions mais faire avec ou faire malgré
- Observer une situation de conflit et l'analyser (initiation)

PUBLIC CONCERNÉ :

- Toutes les classes de 6ème

COORDONNATEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation en collaboration avec un(e) professeur(e) de Français et/ou professeur(e) documentaliste

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectifs :

- Identifier les émotions et les nommer
- En identifier les manifestations physiques et les verbaliser
- Reconnaître l'émotion de l'autre (empathie), lecture, affichage, écoute d'un texte, d'une chanson, d'une photo (au choix) pour susciter les échanges autour de leurs émotions.
- Qu'est-ce qu'ils ressentent ? Quelles émotions éprouvent-ils ?
- Les amener à les nommer et à les expliciter. Les propos des élèves seront notés sur des feuilles de grand format.

Séance 2

Objectifs :

- Comprendre les 6 émotions de base

Reprendre les propos des élèves (cf. séance 1) et leur proposer de les regrouper autour des émotions : la joie, la surprise, la tristesse, la colère, la peur, le dégoût.

- Faire chercher dans le dictionnaire les définitions précises de ces émotions afin de construire leurs propres définitions. Chacun les note dans son dossier intitulé « émotions et sentiments » enregistré dans l'ENT.



POUVOIR DIRE

CYCLE 3 : « MON CARNET DES ÉMOTIONS ET SENTIMENTS »

- Puis inviter les élèves à exprimer leurs propres émotions.

Chacun écrit sur le post-it ce qui lui fait le plus peur ? le plus plaisir ? Qu'est-ce qui provoque le plus sa colère ? Son dégoût ? Ce qui le rend le plus triste ? On dépose les post-it dans une boîte, puis chaque élève en pioche un et le lit à voix haute.

Séance 3 (en salle informatique ou au CDI)

Objectifs :

- Identifier les sentiments et les nommer
- Établir la différence entre émotion et sentiment
- Élargir le champ lexical des émotions et sentiments

Dans un premier temps : travail collectif

- À partir des vidéos autour de la peur (il y en a pour tous les âges et pour tous les publics), dégager avec les élèves le degré du sentiment de la peur puis les classer (émotion de plus en plus forte) : être inquiet, avoir peur, être effrayé, terrorisé, ...

- À partir de cet exemple, travail en groupe :

Chaque groupe dispose de plusieurs dictionnaires et recherche les synonymes (les classe en crescendo) ainsi que les expressions autour des autres émotions (chaque groupe travaille sur une émotion). Il les note dans un document collaboratif numérique. Il reviendra à chaque élève d'en choisir des synonymes et expressions qu'il souhaite garder dans son carnet personnel.

Séance 4

Objectif :

- Exprimer une émotion en jouant avec son corps, sa voix

Proposer aux élèves de brefs extraits de textes littéraires, d'articles que les élèves doivent lire de manière à susciter la joie, la tristesse, la peur...

Dans un deuxième temps, inviter les élèves à piocher dans une boîte et jouer l'émotion tirée au sort. Les autres élèves doivent la deviner.

Amener les élèves à identifier les mimiques, la gestuelles, les positions du corps qui permettent d'identifier des émotions et des sentiments.

Les faire verbaliser.

Chaque enfant enregistre les remarques dans son dossier numérique.

Séance 5

Objectifs :

- Découvrir les besoins humains

Faire la différence entre un besoin et un désir

- Faire le lien entre les besoins fondamentaux et les émotions qui en sont la manifestation
- Faire chercher aux élèves les définitions suivantes dans un dictionnaire :

- Besoin : Le besoin est de l'ordre de la nécessité (manger, boire, avoir une identité). Il est exprimé par le cerveau inconscient sous forme d'une émotion qui lui en signale la présence et la signification.

- Désir : Il est exprimé par le cerveau conscient. Il peut être différé ou refusé. Cela ne relève pas de la nécessité vitale.



POUVOIR DIRE

CYCLE 3 : « MON CARNET DES ÉMOTIONS ET SENTIMENTS »

Leur non-satisfaction produit de la frustration que l'être humain doit apprendre à gérer.

Remue-méninges : A quoi vous fait penser le mot « besoin » ? Quels besoins connaissez-vous ?

- Écrire les besoins cités, les expliciter et voir si on peut les regrouper, si certains semblent prioritaires. Les enregistrer dans l'ENT afin que les notes puissent être récupérées pour le carnet.

Séance 6

Objectif :

- Se mettre à la place d'autrui

Proposer aux élèves des histoires d'enfants (Blog Unicef Education) et faire réagir les élèves. Qu'est-ce qu'ils ressentiraient s'ils se retrouvaient dans les mêmes situations.

Rédiger avec les élèves une brève synthèse (2-3 phrases pour chaque situation), elle est notée dans le dossier collaboratif.

Séance 7

Objectif :

- Découvrir les différents carnets et en dégager leurs caractéristiques

Proposer aux élèves de réaliser un carnet avec tout ce qui a été noté pendant les 6 séances précédentes dans le dossier numérique.

Pour le faire, présenter aux élèves différents carnets. Dégager des caractéristiques d'un carnet.

Séance 7 et 8

Objectif :

- Les élèves auront le choix de réaliser un carnet collectif et/ou personnel. Pour le carnet personnel, l'élève pourra définir son contenu en « piochant » dans les notes du dossier collectif.

ÉVALUATION :

- Compétences liées à l'EMC

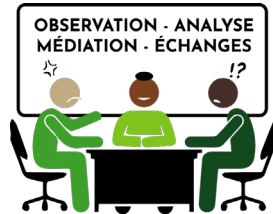
SUPPORTS - RESSOURCES :

- Émotions : enquête et mode d'emploi, BD en 3 Tomes, éditions Pourpenser, 2020
- Tome 2 : page 8 : Les principaux besoins et pages 20 et 21 : La carte pour trouver ton besoin caché



POUVOIR DIRE

CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT »



OBJECTIFS :

- Définir la notion de communication et identifier ses mécanismes et ses méthodes
- Définir et identifier une situation de conflit
- Améliorer la communication en renforçant les capacités d'écoute, d'expression des émotions, et la prise en compte des différents facteurs favorables à la communication.
- Vivre une expérience positive du conflit comme processus démocratique
- Développer le sentiment d'appartenance à une communauté

COMPÉTENCES :

- Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres (proches ou lointains)
- Communiquer sereinement
- Distinguer une observation d'un jugement
- Construire un processus collectif, participatif, co-opératif
- Être porteur de pouvoir/ de possible

PUBLIC CONCERNÉ :

- Élèves de la 5ème à la 3ème avec une progressivité sur 3 ans permettant une formation de médiateurs en début de 3ème pour un déploiement du dispositif.

COORDONNATEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation en collaboration avec un(e) professeur(e) de Français, d'Histoire-géographie EMC et/ou professeur(e) documentaliste

DURÉE :

- Projet à mener sur 3 ans : avec les élèves de 5ème (première année), devenus 4ème (deuxième année du projet) et 3èmes (dernière année du projet)

PROGRAMMATION :

SÉQUENCE POUR LE NIVEAU 5ÈME

COMMUNICATION : CE QUI LA CLARIFIE, CE QUI LA PERTURBE



Séance 1

Objectifs :

- Identifier la rumeur
- Identifier les mécanismes de fabrication d'une rumeur, en comprendre les conséquences,
- Prendre conscience de l'intention dans la communication



POUVOIR DIRE

CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT »

Distribuer aux 3 groupes la planche « Une petite histoire » : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/Une%20petite%20histoire%20Ariel%2014.pdf>

Lecture individuelle puis analyse par groupe avec comme consigne : « Relever dans le texte les éléments qui montrent

les transformations successives du message original (singulier/pluriel, modification des verbes, ajout d'adjectifs, emploi de verbe actifs et passifs, etc.) »

Les remarques des élèves sont notées au tableau

Nommer la situation « la rumeur ». Un ou deux élèves cherchent dans deux dictionnaires différents la définition de la rumeur.

Reprendre « Une petite histoire » au regard des éléments apportés dans la définition de la rumeur

Des commentaires complètent les premières notes.

Séance 2

Objectifs :

- Comprendre le phénomène de rumeur
- Identifier les différentes formes que peut prendre la rumeur

Visionnage des quelques buzz, canulars et infox. Réactions des élèves à croiser avec la première définition de la « rumeur ».

Amener les élèves à constater que le terme « rumeur » peut recouvrir des réalités différentes : buzz, fausses informations (infox), manœuvres de désinformation ou de diversion, préjugés, propagande, canulars, théories du complot. Les supports choisis devraient permettre de montrer aux élèves que la rumeur résulte souvent de :

- La réduction : le message initial est simplifié à chaque retransmission.
- L'accentuation : certains détails sont préférentiellement retenus, d'autres explications peuvent être rajoutées afin de renforcer la cohérence ou l'impact du message.
- L'assimilation : le message est approprié par les individus en fonction de leurs valeurs, croyances ou émotions. (Travaux des psychosociologues Allport et Postman, 1947)

Faire prendre conscience que la rumeur peut provoquer de la souffrance (buzz moqueurs, discriminants), susciter le rejet de l'autre, la haine, ...

Demander aux élèves s'ils ont déjà vécu de telles situations ? Quels étaient les éléments déclencheurs et amplificateurs de la rumeur ? Les réseaux sociaux jouent-ils un rôle ?

Séance 3

Objectif :

- Identifier les démarches qui permettent de prévenir la rumeur

Travail en 3 groupes (Cf Documents en Ressources) :

Un groupe lit et analyse « Le slam pour combattre la rumeur » : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/UN%20SLAM%20POUR%20COMBATTRE%20LA%20RUMEUR%20arial14.pdf>

Un groupe lit et analyse « Le test des trois passoires » : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/Le%20test%20des%20trois%20passoires%20arial%2014.pdf>

Un groupe lit et analyse l'extrait « De la vie heureuse » de Sénèque : http://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/Texte%20de%20Sen%C3%A8que_0.docx

Chaque groupe dégager des idées essentielles. Synthèse collective



POUVOIR DIRE

CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT »

Séance 4

Objectifs :

- Faire la différence entre faits réels et suppositions ou interprétations
- Prendre conscience de l'importance d'aller chercher l'information à la source

Distribuer à chaque élève la planche « Kevin et Sylvain » à l'envers : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/K%C3%A9vin%20et%20Sylvain%20Ariel14%20modifi%C3%A9.pdf>

Lire le texte aux élèves puis leur demander de renseigner le questionnaire. Limiter le temps pour le faire en 5 minutes. L'objectif est de faire comprendre aux élèves qu'une écoute inattentive, une information préalable tenue pour vraie peut modifier une deuxième information en lien avec la première et ainsi altérer la compréhension du message global.

Affichage du questionnaire sur l'écran en vue d'une vérification collective, les élèves doivent justifier leurs réponses.

Séance 5

Objectifs :

- Prendre conscience de l'importance de chacun de ses actes, soit envers soi, soit envers les autres
- Analyser une situation de conflit

Première partie de la séance : « Est-ce grave ou pas très grave ? » : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/Grave%20ou%20pas%20grave.%28questionnaire%29arial%2014%20tableau.pdf>

Distribuer la planche, leur faire plier en deux, leur faire plier en deux : chacun remplit le questionnaire en commençant par la partie A, puis la partie B. On fait les totaux, on compare les parties A et B et on discute les résultats.

Deuxième partie de la séance : Analyser les disputes et les bagarres que vous vivez ou observez dans votre vie d'élève : Demander aux élèves de répondre aux questions suivantes, noter les réponses les plus fréquentes sur de grandes feuilles à accrocher au tableau et animer un débat argumenté autour de ces questionnements :

- Quelles sont les 5 sources de disputes, bagarres les plus fréquentes entre les garçons ?
 - Quelles sont les 5 sources de disputes, bagarres les plus fréquentes entre les filles ?
 - Quelles sont les 5 sources de disputes, bagarres les plus fréquentes entre les garçons et les filles ?
 - Quelles sont les différences ?
 - Qu'est-ce qui aggrave les disputes et les bagarres ?
 - Qu'est-ce qui est nécessaire pour résoudre les conflits et faire cesser les disputes ?
- Votre rôle est de mettre en évidence les éventuelles constantes repérées des situations de conflit ainsi que les éléments de compréhension, d'analyse du conflit amenés par les élèves.

Séance 6

Objectifs :

- Structurer les connaissances sur la communication
- Construire une carte mentale

Réaliser avec les élèves une carte mentale qui schématise ce qu'ils ont retenu de la communication ; ce qui la clarifie et ce qui la rend difficile, ce qui génère des disputes ou des bagarres.



POUVOIR DIRE

CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT »

**SÉQUENCE POUR LE NIVEAU 4ÈME
DU CONFLIT À SA RÉOLUTION, LES BASES DE LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE**

Séances 1 et 2

Objectifs :

- Identifier la situation de conflit
- Modifier les perceptions péjoratives du conflit
- Construire une argumentation (suite)
- Prendre la parole en public
- Argumenter

Annoncer aux élèves les objectifs et l'activité de la séance

Commencer par le « débat mouvant » :

Imprimer des pancartes « D'accord » / « Pas d'accord »

Préparer les affirmations (ci-dessous). Installer deux zones bien distinctes signalées par les pancartes.

L'adulte lit une des affirmations préparées, les élèves vont se positionner dans la zone « d'accord » ou « pas d'accord ».

Une fois tous les participants positionnés, annoncer que les deux camps vont pouvoir s'exprimer selon la règle énoncée et que chacun a le droit de changer de camp s'il est convaincu par un argument du camp opposé.

Règle du débat : l'adulte donne la parole à un camp, puis à l'autre, tour à tour. Une personne parle à la fois. Un seul argument est proposé à la fois. Il est envisageable de limiter à un argument par personne pour favoriser la participation de tous. Durée : 5 à 10 minutes par affirmation et donc par débat.

Quelques propositions :

- Le conflit est une forme de violence.
- S'il y a conflit, c'est qu'il y a échec dans la relation.
- Le conflit est un combat avec un gagnant et un perdant.
- Le conflit ne concerne que les protagonistes.
- Pour en finir avec le conflit, il peut être utile de recourir à tous les moyens même la violence.
- Dans un conflit, il faut s'accrocher à sa solution et la défendre jusqu'au bout pour ne pas se faire avoir.
- La différence met en danger la relation.
- Le conflit permet de crever l'abcès et de dire des choses.

Il sera peut-être nécessaire de conduire le débat mouvant sur 2 séances (8 affirmations, 5 à 10 minutes par affirmation/débat).

Le travail d'argumentation peut être travaillé en parallèle à l'écrit en français.

Séance 3

Objectifs :

- Faire la différence entre une observation (les faits), une interprétation (ce que l'on déduit ou suppose) et enfin un jugement car les conflits trouvent souvent leur origine dans des interprétations (de dires, de faits, de gestes) ou des jugements
- Différencier les faits des opinions et des ressentis

La séance est menée en deux temps. Dans un premier temps, demander aux élèves de remplir individuellement la feuille (« Je juge, tu juges, nous jugeons » : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/Je%20juge%2Ctu%20juges%2Cnous%20jugeons%20tableauArial14.pdf>) en notant en face de chaque phrase un



POUVOIR DIRE

CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT »

« o » pour observation et un « j » pour jugement.

Reprendre le document en groupe pour faire la synthèse des appréciations ; les élèves devront justifier leur proposition.

Dans un deuxième temps, proposer aux élèves l'étude d'une photo que vous avez choisie. (Photos : <https://drive.google.com/drive/folders/1tXja5wf-1i9SUB-spWoN-eSP97vuwlz2?usp=sharing>). La projeter sur l'écran et poser la question suivante : Que voyez-vous ?

- Amener les élèves à prendre conscience que l'on arrive à se mettre d'accord sur la description, sans interprétation, des faits alors qu'il est possible d'avoir des points de vue différents : s'il y a plusieurs réponses contradictoires à la question « Que voyez-vous ? », c'est que certains interprètent ou jugent et n'observent pas seulement. Les aider à se centrer sur la seule observation (travail préparatoire à la résolution des conflits).

- Poser ensuite la question : « Qu'imaginez-vous ? » et constater qu'il y a plusieurs réponses, de même pour « que ressentez-vous ? ».

- Brève synthèse écrite avec des définitions suivantes : un fait - une interprétation - un jugement.

Séances 4-5

Objectifs :

- Faire la différence entre une observation (les faits), une interprétation (ce que l'on déduit ou suppose) et enfin un jugement (suite)

Faire visionner aux élèves de courtes vidéos.

Chaque binôme doit décrire ce qu'il voit, puis proposer une interprétation et enfin porter un jugement. L'écrit servira de support à la prestation orale. Note ses remarques, elles serviront de support à sa prestation orale devant les autres.

Attirer l'attention sur l'importance de se focaliser sur ce que l'on voit

Chaque binôme fait découvrir aux autres la situation visionnée, dit ce qu'il voit, donne son interprétation et fait part de son jugement en prenant l'appui sur ses écrits.

Séance 6

Objectifs :

- Apprendre les bases de la communication non violente

- Prendre la responsabilité de ce que l'on veut, de ce que l'on pense et de ce que l'on ressent en utilisant le pronom « je ».

- Faire la différence avec les messages exprimés avec le pronom « tu » ou « vous » qui ressemblent souvent à des accusations.

Dans un premier temps, lire aux élèves le premier message :

« Vous avez jeté des papiers et des chewing-gums par terre dans la cour. Vous ne respectez pas votre environnement et vous n'écoutez pas quand je vous demande de le faire. Vous ne voulez pas comprendre que c'est important pour la qualité de vie dans l'établissement et vous ne voulez pas collaborer pour que les lieux restent propres. Vous me décevez beaucoup. »

- De quel sujet traite ce message ? Qu'est-ce que vous avez éprouvé comme émotion en l'écoutant ? Justifiez votre réponse.

Lecture du deuxième message :

« Je vois qu'il y a beaucoup de papiers de bonbons et de chewing-gums qui traînent par terre dans la cour. Je vous en ai parlé plusieurs fois en classe en expliquant que le respect de l'environnement doit être l'affaire de tous et de toutes »



POUVOIR DIRE

CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT »

mais je constate aujourd'hui la même situation. Je suis déçu(e). »

- De quel sujet traite ce message ? Qu'est-ce que vous avez éprouvé comme émotion en l'écoutant ? Justifiez votre réponse.

Relire les deux messages puis poser aux élèves les questions suivantes :

Avez-vous éprouvé les mêmes sentiments en les écoutant ? Quelle différence avez-vous vu entre les deux messages ?

Lister avec les élèves les différences.

S'entraîner par binôme à transformer des messages « tu » en message « je » : l'un sera émetteur l'autre récepteur qui écouterait attentivement.

Celui qui parle imagine par exemple la situation suivante : il a prêté un livre auquel il tient beaucoup à l'autre et celui-ci le lui a rendu avec une page déchirée. Après un temps de réflexion silencieuse, il délivre un message en utilisant « tu ». Puis après un temps de pause, il transforme son message en message en utilisant « je ».

On inverse ensuite les rôles : la situation est maintenant la suivante : il reproche à l'autre de ne pas avoir pris la file comme tout le monde pour aller à la cantine.

L'adulte préparera en amont différentes situations relevant de la vie du collégien(ne). L'attention sera portée sur l'importance de la forme du message et l'intonation employée.

Séance 7

Objectif :

• Mobiliser ses connaissances dans des situations nouvelles (réinvestissement)

On propose aux élèves de modifier la tonalité des messages (textes brefs) en utilisant différents procédés :

Les procédés lexicaux :

- Employer des verbes :

- On peut exprimer son sentiment ou son jugement en employant :
- Des verbes de sentiments : aimer, détester, craindre, haïr, apprécier, exécrer.
- Des verbes d'opinion : penser, croire, douter, avouer, prétendre, supposer...
- Des verbes d'impression : sembler, paraître.

- Employer des adverbes :

- On peut nuancer ses propos grâce à des adverbes comme : évidemment, certainement, peut-être, sans doute probablement, réellement, vraiment, heureusement, apparemment...

Employer des interjections :

- Elles expriment des sentiments : Zut ! Hélas ! Bravo ! Ha...

Employer des figures de style :

- La comparaison, personnification, la métaphore filée : comparaison dégradante ou au contraire valorisante.
- L'hyperbole pour exagérer.
- L'énumération : par exemple énumération de qualités ou de défauts.
- La répétition : pour insister, interpeller.
- L'opposition, l'oxymore.
- L'antiphrase, l'ironie, la caricature.

LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS

IDENTIFIER ET EXPRIMER SES ÉMOTIONS, ÊTRE CAPABLE D'ÉCOUTE ET D'EMPATHIE



POUVOIR DIRE

CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT »

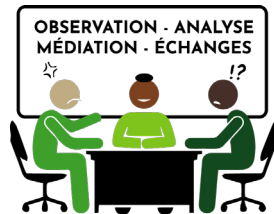
Les procédés grammaticaux :

- Employer de manière judicieuse des formes des phrases et l'intonation : affirmative, emphatique, interrogative, exclamative, négative

Procédés non verbaux

- Gestuelle, mimique, regard, ...

Les messages des élèves sont enregistrés (supports vidéo) sur l'ENT.



SÉQUENCE POUR LE NIVEAU 3ÈME DE LA COMMUNICATION APAISÉE À LA MÉDIATION PAR LES PAIRS

Objectifs des 4 premières séances :

- Exprimer les émotions et les sentiments
- Identifier et exprimer ses besoins pour se sentir apaisé(e)
- Découvrir les principes de la communication non violente
- Faire acquérir aux élèves les bases d'une communication apaisée (ou non-violente) en utilisant les notions acquises dans les séquences précédentes :
 - Décrire des faits sans jugement ni interprétation (observation)

En plus des élèves qui ont commencé ce projet en 5ème, on peut y associer les élèves des autres classes de 3ème.

Séance 1

Objectifs :

- Se remémorer (découvrir) les émotions et leur lien avec les besoins humains fondamentaux.
 - Exercices de reformulation des émotions, sentiments et des besoins dans des situations difficiles.
 - Revenir sur les 6 émotions de base et les sentiments qui y sont liés.
- Reprendre également avec les élèves les besoins fondamentaux de l'être humain (différentes présentations sont disponibles sur internet).
Rappeler que les situations difficiles affectent chacun de manière différente et renvoient à des besoins différents selon les personnes.

Séances 2 et 3

Objectifs :

- Découvrir la méthode de communication non violente
- Exprimer ses sentiments et ses opinions

Proposer aux élèves de visionner la présentation du langage et posture de communication non violente par son



POUVOIR DIRE

CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT »

fondateur Marshall Rosenberg. Marshall Rosenberg - Introduction à la Communication Nonviolente (CNV) - VostFR :
<https://www.youtube.com/watch?v=mHbrmnlDTE>

Séance 2 - les trois premières parties de la vidéo

Séance 3 - les trois dernières parties de la vidéo

La vidéo de 1947 est séquencée. Après chaque partie de la vidéo, demander aux élèves ce qu'ils ont retenu. Qu'ont-ils ressenti ?

Il est très important de permettre aux élèves (leur donner du temps) de réagir, d'exprimer leurs émotions.

Noter les remarques des élèves sur des feuilles de grand format (une feuille/partie de la vidéo pour pouvoir ajouter d'autres commentaires au fur et à mesure du visionnage).

Elles seront enregistrées dans l'ENT afin que chaque élève puisse les ajouter dans son carnet des émotions et sentiments.

Séance 4

Objectifs :

- S'approprier les principes de la communication non violente
- Faire expérimenter les 4 étapes de la communication non-violente

Séance en trois temps :

Reprendre avec les élèves les notes des séances 2 et 3 et en rédiger la synthèse (disponible sur l'ENT), l'élève pourra la copier/coller pour l'intégrer dans son carnet personnel des émotions et sentiments.

Puis, expliquer les 4 étapes de la communication non-violente :

<https://donnezdusens.fr/les-4-etapes-de-la-communication-non-violente-fiche-methode/>

Proposer ensuite des situations auxquelles les élèves pourraient être confrontés et les faire s'entraîner à exprimer une observation/ une émotion/ un besoin/ une demande à la personne avec qui il y a un conflit.

Par exemple :

Un professeur rend les notes d'un devoir et vous accuse d'avoir copié. Il vous dit : « *Votre devoir est quasiment le même que ceux de deux autres élèves !* » Vous lui demandez quels sont ces élèves et l'enseignant vous répond : « *Vous devez bien le savoir !* »

En fait, vous n'avez pas copié mais vous avez prêté votre devoir à votre meilleur(e) ami(e) avant de le rendre au professeur.

Ou encore : La récréation vient de sonner. Vous êtes pressé(e) car vous avez rendez-vous avec votre meilleur(e) ami(e) qui doit vous raconter sa dernière mésaventure. En sortant de classe, vous bousculez involontairement un camarade qui réagit en vous insultant grossièrement.

Séance 5

Objectifs :

- Une fois que les bases de la communication apaisée sont acquises et expérimentées, découvrir le rôle de médiateur.

Proposer la planche « ce qu'est le médiateur et ce qu'il n'est pas » (à construire par vous), chaque élève réfléchit individuellement puis on invite le groupe à réagir aux affirmations proposées par les uns et les autres.

Distribuer « La Charte du médiateur » : La faire lire et clarifier chaque phrase ensemble.

Les séances suivantes sont destinées aux élèves qui se seront portés volontaires pour être médiateurs.



POUVOIR DIRE

CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT »

Séance 6

Objectif :

- Former au rôle de médiateur tiers

Cette formation abordera :

- Le déroulé d'une médiation
- Des mises en situation sous forme de jeux de rôle pour les futurs médiateurs
- Le rôle des adultes dans le dispositif et la « supervision » grâce à des fiches de médiation remplies à l'issue de chaque médiation.

La médiation est une technique supplémentaire de résolution des conflits qui fait intervenir un tiers facilitateur. Néanmoins, si tous les élèves, depuis la sixième (voire avant), ont été éduqués à l'expression de leur sensibilité ainsi qu'aux principes et techniques d'une communication apaisée, comme la programmation proposée en a l'ambition, la médiation donnera aux élèves la possibilité de réinvestir leurs connaissances et compétences dans leur formation personnelle au service de la communauté.

Cette formation n'est pas développée dans le détail ici car il existe de nombreuses ressources institutionnelles et sur internet sur ce sujet.

Des CPE, dans votre bassin, ont peut-être déjà mis en place la médiation par les pairs.

Ne pas hésiter à solliciter le/la référente du bassin pour entrer en contact avec eux. S'appuyer sur l'expérience des pairs est toujours enrichissante.



ÉVALUATION DES COMPÉTENCES D'ÉLÈVES :

- Évaluations des compétences langagières
- Évaluation de l'impact du projet sur les comportements des élèves
- Baisse des punitions et sanctions pour faits de violence entre élèves
- Baisse des passages infirmerie ou des entretiens CPE pour des problèmes relationnels
- Une communication mieux maîtrisée dans les relations entre les élèves.

AUTRES PISTES D'ACTIVITÉS :

- Pour compléter ce projet proposé au cycle 4, une ou deux séances sur les supports physiques et numériques de la communication (notamment les réseaux sociaux) pourront être proposées dans le cadre de l'EMI par le(la) professeur(e) documentaliste afin d'en comprendre les enjeux en termes de qualité de communication et d'en prévenir les éventuels écueils.

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Lien schéma CNV : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/6f/OSBD_en_CNV.jpg
- http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/31/2/Charte_mediation_Pairs_276312.pdf
- <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceld/mediation-par-les-pairs-regulation-et-gestion-des-conflits.html>



QUESTIONS D'IDENTITE

CYCLE 3 : « QUI SUIS-JE ? »



OBJECTIFS :

- Prendre conscience des stéréotypes liés aux genres
- Favoriser la réflexion sur l'identité personnelle
- Développer l'esprit critique et mettre en cause une idée reçue
- Distinguer une croyance ou une idée d'un savoir scientifique

COMPÉTENCES :

- Comprendre ce qu'est un stéréotype
- Interroger ses représentations et idées reçues, les faire évoluer
- Rechercher et analyser l'information
- Exposer ses idées et les argumenter
- Défendre un point de vue

PORTEURS DE PROJET :

- Délégués de classe 6ème et les élus du conseil de vie collégienne (CVC)

PUBLIC CONCERNÉ :

- Ensemble des élèves et adultes

COORDONNATEUR DE PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation, professeur(e) documentaliste, Psy-EN

DURÉE :

- Programmation dans le cadre de la formation des délégués et 1h par classe en cours EMC ou en heure de vie de classe pour la restitution

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectif :

- Comprendre que les caractéristiques de mon identité personnelle sont à la fois celles qui me singularisent et celles qui me rendent comparable aux autres

Temps 1

Définir avec les élèves les termes de : stéréotype, croyance, faits scientifiques

Temps 2

Les élèves sont invités en quelques minutes à déterminer des éléments qui le caractérisent

Consigne : « Chacun choisit 10 mots qui pourraient le définir ? Vous avez... minutes pour le faire »

Les réponses des élèves sont notées au tableau pour pouvoir définir collectivement ce qui les rassemble et ce qui les différencie (dans la classe nous sommes tous pareils car... dans la classe nous sommes différents car...).

L'un des éléments qui rassemble les élèves est le fait qu'ils ont les mêmes droits.

Temps 3

Visionnage de la vidéo Droits de l'enfant « C'est quoi les droits de l'enfant ? - 1 jour, 1 question » : <https://www.youtube.com/watch?v=y63NNvyWumY> suivi des échanges (permettre aux élèves de réagir et d'exprimer leur avis)



QUESTIONS D'IDENTITE

CYCLE 3 : « QUI SUIS-JE ? »

Échanges sur les obligations à l'école (s'appuyer sur des éléments significatifs du règlement intérieur)
Rédaction d'une conclusion pour garder la trace des échanges sur les 3 temps en vue de la création d'affiches qui seront exposées au CDI et publiées sur l'ENT.

Séance 2

Objectif :

- Permettre d'identifier les représentations et de les déconstruire

Les élèves sont en deux groupes, un groupe de filles et un groupe de garçons (ou deux groupes de filles et deux groupes de garçons si le nombre d'élèves est trop important, l'essentiel est de permettre la prise de parole de chacun(e).

Consigne, aux élèves filles : « Définissez ce qui caractérise les filles », aux garçons « Définissez ce qui caractérise les garçons »

Chaque groupe note ses remarques sur des grandes feuilles qui seront utilisées ultérieurement

Nouvelle consigne, aux filles : « Définissez ce qui caractérisent les garçons », aux garçons : « Définissez ce qui caractérisent les filles »

Confrontation des représentations de deux groupes sur les filles, sur les garçons suivie des échanges autour de deux affiches suivantes :

- <http://elisegravel.com/blog/affiche-les-garcons/>
- <http://elisegravel.com/blog/les-filles/>

Il s'agit de faire prendre conscience aux élèves autour des aspects extérieurs, psychiques et comportementaux que nous avons des représentations genrées (féminin/masculin) de chaque sexe (fille/garçon) mais qu'il est possible de s'en détacher et qu'il leur appartient de faire évoluer ces représentations et de s'autoriser à être eux-mêmes selon leurs sensibilités.

Création d'affichettes, comme celles d'Élise Gravel, déconstruisant les stéréotypes de genre qui seront exposées au CDI et publiées sur l'ENT

Séance 3

Objectifs :

- Permettre aux élèves de s'ouvrir aux possibles sans être limités par leurs croyances
- Prendre conscience des stéréotypes liés aux professions et métiers

Trois ateliers tournants d'une trentaine de minutes « Un garçon peut-il ... ? Une fille peut-elle... ? pour faire émerger des croyances et représentations. Afficher les réponses des élèves et demander de justifier leurs réponses.

Par exemple « une fille peut-elle exercer le métier de maçon ? » ou bien « une fille peut-elle pratiquer la boxe ? »

Par exemple « un garçon peut-il exercer le métier d'esthéticien ? » ou « Un garçon peut-il faire de la danse ? »

Par exemple « une fille peut-elle exercer le métier de maçon ? » ou bien « une fille peut-elle pratiquer la boxe ? »

À la fin de la séance, distribution de documents sur les carrières de Benjamin Millepieds et de Sarah Ourahmoune avec comme consigne de relever les éléments essentiels.

Mise en commun.

Synthèse commune rédigée par les élèves à afficher au CDI et à publier sur l'ENT.

Séance 4

Objectifs :

- Se connaître pour réussir son projet d'orientation
- Élargir les connaissances sur les métiers et les formations



QUESTIONS D'IDENTITE

CYCLE 3 : « QUI SUIS-JE ? »

Atelier « Si je devais faire un métier pour lequel je ne suis pas fait. » On demande aux élèves de choisir un métier pour lequel il pense ne pas avoir des prédispositions, intérêts quelconques.

Possibilité pour l'animateur de l'atelier de préparer une liste de métiers très marqués culturellement afin de pouvoir les proposer aux élèves en manque d'inspiration.

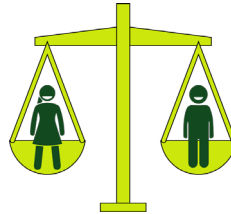
Chaque élève doit préparer une prestation orale de 2 minutes pour présenter des compétences attendues et des formations possibles mais aussi identifier ses traits de caractères qui ne lui permettent pas de faire ce métier.

Après chaque prestation, les élèves sont invités à réagir et dire si leur camarade est fait ou non pour le métier présenté.



QUESTIONS D'IDENTITE

CYCLE 4 : « POUVOIR, QUAND TU ME TIENS... »



OBJECTIFS :

- Rendre les élèves conscients de leurs croyances et stéréotypes sur l'égalité femmes-hommes, notamment dans le monde du travail et de la sphère politique
- Confronter les représentations aux données scientifiques et en tirer les conséquences
- Construire des outils d'analyse
- Amener les élèves à faire des propositions d'évolution de l'existant
- Les engager dans une démarche de projet, les rendre acteurs

COMPÉTENCES :

- Prendre conscience de ses croyances et les comprendre afin qu'elles ne deviennent pas un obstacle à court, moyen et long terme
- Rechercher, traiter et analyser l'information
- Exercer son esprit critique
- S'exprimer à l'oral et prendre la parole en public
- Créer des supports d'intervention
- Coopérer

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation en collaboration avec l'enseignant(e) d'EMC et le/la professeur(e) documentaliste

PUBLIC CONCERNÉ :

- Conseil de vie collégienne et ensemble des élèves du cycle 4 (dans le cadre de l'EMC)

PROGRAMMATION :

Deux dimensions simultanées : un temps de réflexion en EMC et un travail engagé au niveau de l'établissement avec le CVC. Les élus du CVC sont accompagnés dans une réflexion sur l'égalité femmes-hommes au sein du collège et en tant qu'élus, à une sensibilisation aux stéréotypes hommes-femmes dans la sphère politique. A l'issue de cette première phase, ils rencontreront les élèves de troisième pour un échange pendant un cours d'EMC. Les élèves de troisième auront auparavant travaillé l'égalité dans le monde du travail et fait des recherches sur les femmes de pouvoir.

Séance 1

Objectifs :

- Susciter l'interrogation sur l'égalité entre hommes et femmes dans la société française et dans la sphère politique
- Passer de la croyance au savoir

Dans un premier temps, il convient de faire un état des lieux des croyances et/ou connaissances des élèves sur l'égalité femmes-hommes (10mn).

A partir des deux questions suivantes, noter les réflexions des élus CVC qui serviront de base de travail pour les séances suivantes :

- En France, où en est-on en matière d'égalité ?
- Et dans la sphère politique ?



QUESTIONS D'IDENTITE

CYCLE 4 : « POUVOIR, QUAND TU ME TIENS... »

Dans un deuxième temps, faire réfléchir les élèves sur l'égalité femmes et hommes en politique (30mn). Débuter par une activité prise de conscience en demandant aux élèves de trouver 5 noms d'hommes politiques français et 5 noms de femmes politiques françaises. Quel constat ? Les élèves trouvent-ils aussi facilement des noms de femmes que d'hommes ? Quelle(s) conclusion(s) en tirer ?

Donner à voir aux élèves la réalité de la situation en chiffres (cf. tableau)

Part des hommes dans les assemblées locales et nationales et au sein des exécutifs, avant et après les lois dites de parité.

	Avant 1999 et les lois dites de parité	Dernières élections et/ou nominations	Date de la dernière élection et/ou nomination
Sans contrainte légale			
Gouvernement français (hors Premier.ère ministre)	66 %	50 %	2017
Présidents de conseils régionaux	88,5 %	83,3 %	2015
Présidents de conseils généraux / départementaux	99,0 %	90,1 %	2015
Présidents d'intercommunalités (E.P.C.I.)	94,8 %	92,3 %*	2014
Vice-présidents d'intercommunalités (E.P.C.I.)	-	80,0 %*	
Maires (toutes communes confondues)	92,5 %	84,0 %	2014
Conseillers municipaux des communes de moins de 3 500 habitant.es (1995) puis de moins de 1 000 (2014) habitant.es	79,0 %	61,5 %	
Avec contrainte légale partielle ou incitative			
Sénateurs	94,7 %	68,4 %	2017
Députés	89,1 %	61,3 %	2017
Avec contrainte légale stricte			
Députés français au Parlement européen	59,8 %	56,8 %	2014
Conseillers régionaux	72,5 %	52,1 %	2015
Vice-présidents régionaux	84,9 %	51,6 %	
Conseillers départementaux	90,8 %	49,9 %	2015
Vice-présidents départementaux	-	51,7 %	
Adjoints au maire dans les communes de 3 500 habitant.es et plus (1995) puis 1 000 habitant.es et plus (2014)	78,2 %	52,5 %	2014
Conseillers municipaux dans les communes de plus de 3 500 habitant.es (1995) puis 1 000 habitant.es et plus (2014)	78,3 %	51,8 %	

Sources : Ministère de l'Intérieur – Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes - octobre 2017
*Données incomplètes, seules 95% des intercommunalités ont été renseignées auprès du ministère de l'Intérieur

Un état des lieux du sexisme 2019 - Haut conseil à l'égalité

Pourquoi existe-t-il un tel écart de représentation politique entre hommes et femmes ? Commencer par lister les propositions des élèves. Si nécessaire, proposer des pistes de compréhension supplémentaires (répartition des tâches domestiques, pouvoir et virilité, etc).

- Le pouvoir a-t-il un sexe ?
- Partage des tâches domestiques.

Enfin, dans un dernier temps, aborder l'égalité filles-garçons au sein du collège (10mn). Interroger les élèves élus sur leurs représentations des inégalités femmes-hommes dans l'établissement. Noter leurs remarques.

Terminer la séance en annonçant le programme de la séance 2.



QUESTIONS D'IDENTITE

CYCLE 4 : « POUVOIR, QUAND TU ME TIENS... »

Séance 2 :

Objectifs :

- Initier les élèves à la notion de diagnostic
- Construire une trame de diagnostic d'établissement
- Amorcer la démarche de projet

Débuter la séance en reprenant rapidement les remarques des élèves à propos de l'égalité hommes-femmes au collège. Leur proposer d'objectiver ces croyances en menant un diagnostic.

Afin de faire un diagnostic de la situation dans l'établissement, demander aux élèves comment s'y prendre. Quels items choisir ? Quelles dimensions observer ?

A partir des échanges et des propositions des élèves, il est possible de proposer l'outil CVL (Mon CVL s'engage) et de l'adapter au contexte d'établissement.

Terminer la séance en validant la trame de diagnostic. Déterminer les modalités de conduite du diagnostic (répartition en groupes de travail par item et calendrier).

Séance 3

Objectifs :

- Apprendre à traiter et à analyser des données
- Déterminer des perspectives, durée : 2h.

Débuter cette séance par une mise en commun des résultats de chaque groupe de travail. Chaque groupe présente ses résultats et l'ensemble des élèves élus peut réagir. Ce temps de mise en commun doit aboutir à un diagnostic complet du collège.

Procéder de la même manière pour les propositions. Les propositions d'évolution faites par le CVC seront complétées suite aux échanges avec les élèves de troisième dans le cadre du cours de l'EMC.

Le dernier temps de cette séance est consacré à la préparation des interventions en classe. Il faut tout d'abord présenter les attendus : animer un temps d'échange avec les classes de troisième sur le thème de l'égalité femmes-hommes dans le collège et présenter les résultats du diagnostic.

Répondre aux éventuelles inquiétudes des élus CVC quant à cette intervention en classe.

Débuter la construction d'un outil de présentation (power point, genially, etc) qui sera finalisé de manière autonome par les élèves et validé par la/le CPE et/ou professeur(e)documentaliste.

Séance 4 :

Objectifs :

- Construire collectivement la trame d'intervention en classe

Commencer la séance par la validation du support d'intervention créé par les élus du CVC.

Puis, construire collectivement la trame d'intervention en classe. Comment capter l'attention des élèves de troisième ? Quel déroulé ? Quel partage de parole entre les intervenants ?

Séance 5 :

Cf. séance 3 de la séquence EMC

Séance 6 :

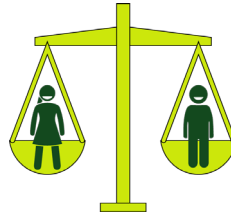
Objectifs :

- Retour d'expérience et propositions
- Analyser sa pratique
- Rédiger un texte organisé



QUESTIONS D'IDENTITE

CYCLE 4 : « POUVOIR, QUAND TU ME TIENS... »



Faire un bilan des séances en classe. Qu'est-ce qu'ils pensent avoir réussi ? Quelles difficultés ont-ils rencontrées ? Quelles satisfactions ? Quelles déceptions ?

Finaliser des propositions qui seront faites aux instances de l'établissement (CESC, CA, ...)

Élaborer un calendrier de mise en œuvre des actions en vue d'un meilleur respect du principe d'égalité filles -garçons, hommes-femmes (par exemple pendant les semaines de l'engagement à n+1 ou pour la journée internationale du droit des femmes).

SÉQUENCE EMC EN CLASSE DE TROISIÈME :

Séance 1 : Femmes et hommes dans le monde du travail

Objectifs :

- Apporter des connaissances sur l'évolution de l'égalité femmes-hommes
- Objectiver les croyances des élèves par l'apport de savoirs
- Amener les élèves à se questionner sur égalité de droit et égalité de fait dans le monde professionnel

Débuter la séance par une réflexion sur sexe et déterminisme à partir de l'analyse du texte suivant :

- « *Qu'il soit ambitieux, étourdi ou timide, c'est vers un avenir ouvert que s'élanche le jeune garçon ; il sera marin ou ingénieur, il restera aux champs ou il partira pour la ville, il verra le monde, il deviendra riche ; il se sent libre en face d'un avenir où l'attendent des chances imprévues. La fillette sera épouse, mère, grand-mère ; elle tiendra sa maison exactement comme le fait sa mère, elle soignera ses enfants comme elle a été soignée : elle a douze ans et déjà son histoire est inscrite au ciel.* »

Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, 1949

Faire réagir les élèves à partir de cet extrait. Noter toutes les réactions au tableau comme base de réflexion. Puis interroger les élèves sur l'évolution des choses entre 1949 et aujourd'hui (15mn).

Le droit : faire un rappel de l'évolution de la législation depuis 1945 concernant l'égalité femmes-hommes (10mn)

Livret 7 - égalité professionnelle entre femmes et hommes ORSE : <https://www.orse.org/nos-travaux/guide-tout-savoir-sur-legalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-2eme-edition>

À partir de deux cas, faire prendre conscience aux élèves des obstacles à l'égalité qui persistent dans les faits et auxquels les hommes et les femmes peuvent faire face dans le monde du travail (15mn)

"Une femme est refusée lors d'un entretien d'embauche car..."

Lister les propositions faites par les élèves

Réponses à proposer par la suite : la femme en question a des enfants, elle compte en avoir bientôt, elle est enceinte, le travail nécessite de grands efforts physiques, ...

"Un homme ne peut pas diminuer son temps de travail pour s'occuper de ses enfants car..."

Lister les propositions faites par les élèves

Réponses à proposer par la suite : ce serait mal vu par sa hiérarchie, il doit gagner plus d'argent que son/sa compagnon/compagne, il n'est pas compétent pour s'occuper de ses enfants, ...

Document d'appui : guide accompagnement saison 1 stéréotypes stéréomeufs, "jeu d'obstacle" : <https://www.stereoty-pesteromeuf.fr/>



QUESTIONS D'IDENTITE

CYCLE 4 : « POUVOIR, QUAND TU ME TIENS... »

Terminer la séance par le visionnage de la vidéo suivante : Stéréotypes stéréomeufs - entretien d'embauche. Interroger les élèves sur ce qu'ils ont pu observer dans la vidéo. Quels écarts entre droit et réalité ?

Séance 2 : au CDI

Objectifs :

- Repérer la place des femmes et hommes de pouvoir
- Savoir rechercher l'information
- Être capable de s'exprimer à l'oral

Commencer la séance par un travail de définition. Répartir les élèves en groupes de travail puis leur demander de donner leurs définitions des mots suivants : pouvoir, puissance, leader. Demander ensuite à chaque groupe de vérifier ses définitions à l'aide d'un dictionnaire.

Toujours en groupe, faire rechercher aux élèves une figure féminine de pouvoir. Demander ensuite à chaque groupe de présenter la femme qu'ils ont choisi et d'expliquer leur choix : 2020 l'année des femmes au pouvoir.

Terminer en introduisant la séance suivante portant sur l'égalité femmes-hommes au sein du collège.

Séance 3 : Rencontre avec les élus du CVC

Objectifs :

- Découvrir le CVC
- Amener les élèves à s'interroger sur leurs représentations de l'égalité hommes-femmes dans et hors collège.
- Construire des propositions d'actions

Débuter la séance par une présentation du CVC, des élus et des objectifs de la séance.

Puis briser la glace en utilisant un quiz (Quiz égalité filles-garçons - Canopé : https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Plan_egalite_filles-garcons/Quiz_egalite.pdf) qui permet aussi de questionner les représentations générales des élèves.

Enfin, correction collective du quiz et réactions (10mn).

S'interroger ensuite sur l'égalité au collège ? Les élus du CVC commencent par interroger les élèves sur leurs représentations de l'égalité au collège. Ils présentent ensuite leur synthèse des résultats du diagnostic. Les élus échangent avec les élèves sur leurs constats (15mn).

Enfin, les élus du CVC présentent les propositions issues du diagnostic. A partir des réactions des élèves, les propositions sont amendées et/ou de nouvelles propositions sont construites. Le CVC s'engage à communiquer les propositions finalisées et le calendrier d'actions à l'ensemble des élèves (25mn).

ÉVALUATION :

- Nombre d'élèves destinataires des séances dédiées à la thématique en EMC
- Propositions effectives suite au diagnostic mené par le CVC
- Actions mises en place

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Stéréotypes stéréomeufs : <https://www.stereotypestereomeuf.fr/>
- Observatoire des inégalités : tableau de bord inégalités hommes-femmes, <https://www.inegalites.fr/Inegalites-entre-les-femmes-et-les-hommes-notre-tableau-de-bord>
- État des lieux du sexisme 2019 - Haut conseil à l'égalité : https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_etat_des_lieux_du_sexisme_2019.pdf

LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS

LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ DES CROYANCES ET DES CONVICTIONS



QUESTIONS D'IDENTITE

LYCEE : « NAÎTRE ET DEVOIR ÊTRE ? LEVONS LES BARRIÈRES »



OBJECTIFS :

- Établir les différentes dimensions de l'identité
- Déconstruire les représentations de genre
- Prendre conscience et reconnaître les stéréotypes genrés véhiculés par la société et l'éducation
- S'autoriser à **ÊTRE**
- Développer l'esprit critique

COMPÉTENCES :

- Rechercher et analyser l'information
- Exposer ses idées et les argumenter
- Coopérer et collaborer autour d'un projet commun
- Créer un évènement

PORTEUR DU PROJET :

- Élus du CVL + élèves volontaires (après appel à volontaires par CVL)

PUBLIC CONCERNÉ :

- Ensemble des élèves et adultes

COORDONNATEUR DE PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation
- Collaboration avec le(a) infirmière et le(a) professeur(e) documentaliste

DURÉE :

- Une année scolaire avec plusieurs temps de travail
- Exposition + ateliers sur la semaine de l'égalité

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectifs :

- Comprendre la notion d'identité
- Identifier les éléments constitutifs de l'identité

Dans un premier temps, interroger les élèves sur l'intérêt d'aborder la notion d'identité.
Noter les remarques des élèves au tableau pour garder leur trace en vue d'une publication ultérieure.

Dans un deuxième temps, prévoir un essai de définition avec les élèves de la notion d'identité qui sera élaborée à partir de leurs propositions notées au tableau. Afin d'affiner cette notion, proposer un travail en groupe de quelques minutes.

Chaque groupe dispose de plusieurs supports concernant 3 personnes différentes (carte d'identité, passeport d'une personne, carnets intimes, un témoignage, ...).

L'identité de chaque personne est présentée aux autres groupes. Des éléments constitutifs de chaque identité sont ainsi dégagés.



QUESTIONS D'IDENTITE

LYCEE : « NAÎTRE ET DEVOIR ÊTRE ? LEVONS LES BARRIÈRES »

Retour à la première définition de l'identité qui sera complétée au regard des éléments relevés suite à la dernière activité.

Garder la trace écrite pour une éventuelle exposition.

Séance 2

Objectifs :

- Déconstruire les représentations de genre
- Prendre conscience de la part de masculinité et féminité en chacun de nous
- Se construire sans le conditionnement de genre

Par deux ou trois, les élèves s'imaginent changer de sexe pendant un an. Qu'est-ce qu'ils/elles pourraient faire de ce qu'ils/elles ne peuvent pas faire maintenant ?

Prestations orales suivies d'échanges. Il s'agit de mettre en évidence le conditionnement engendré par les représentations genrées, et ainsi entrevoir d'autres perspectives pour s'autoriser à ÊTRE. Prendre conscience qu'il n'y a pas de comportements genrés, que ces derniers sont le fruit d'une construction sociétale (mettre en évidence que les rôles attribués aux sexes ne sont pas les mêmes selon l'époque et selon les sociétés). La construction du soi est liée à la personnalité, la sensibilité de chacun et ne doit pas être stéréotypée afin de répondre aux attentes d'une société.

Les idées essentielles qui s'en dégagent seront notées et une trace sera conservée pour l'exposition finale.

Séance 3

Objectifs :

- Définir la notion d'orientation sexuelle et les différentes orientations sexuelles existantes
- S'interroger sur les freins existants à vivre ou à afficher son orientation sexuelle
- S'autoriser à être, à faire

Dans un premier temps définir avec les élèves la notion d'orientation sexuelle et les principales orientations sexuelles existantes.

Orientation sexuelle : elle désigne le désir affectif et sexuel, l'attirance érotique pour des personnes. Elle correspond à l'une des composantes de l'identité sexuelle au même titre que le genre ou le rôle sexuel.

Homosexualité : attirance émotionnelle, physique et/ou sexuelle pour des personnes du même sexe que soi

Hétérosexualité : attirance émotionnelle, physique et/ou sexuelle pour des personnes du sexe opposé à soi

Bisexualité : attirance émotionnelle, physique et/ou sexuelle pour des personnes des deux sexes

Asexualité : absence d'intérêt pour le sexe ou absence d'orientation sexuelle

Pansexualité : attirance émotionnelle, physique et/ou sexuelle pour une personne, sans égard à son genre ou son sexe.

Travail en atelier sur des personnages célèbres : Oscar Wilde, Virginia Woolf, Ana Brnabić, Xavier Bettel, Gareth Thomas, Lara Dickenmann suivi par une brève présentation de chaque personnalité au groupe.

Débat libre autour d'une question « Notre orientation sexuelle peut-elle changer ? Est-elle un choix ou pas ? »
<https://www.franceculture.fr/societe/lhomosexualite-est-elle-un-choix>

Ensuite, une réflexion est menée sur les freins (familiaux, sociétaux, personnels) qui nuisent à l'affirmation de son orientation sexuelle, interdisant de s'autoriser à être. Réflexion autour de la norme mais aussi rappel que rien n'est acquis dans les droits.

Garder une trace écrite de la séance.

LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS

LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ DES CROYANCES ET DES CONVICTIONS



QUESTIONS D'IDENTITE

LYCEE : « NAÎTRE ET DEVOIR ÊTRE ? LEVONS LES BARRIÈRES »

Séance 4

Objectifs :

- Définir la notion d'identité de genre
- Déterminer les différentes identités de genre

Dans un premier temps, définir avec les élèves la notion de genre et les identités de genre.

L'identité de genre est le sentiment profond et personnel d'être de genre masculin ou féminin, ni l'un ni l'autre, ou encore les deux. L'identité de genre ne correspond pas toujours au sexe assigné à la naissance.

Le genre est une composante de l'identité sexuelle.

- **Cisgenre** : personne qui a une identité de genre qui correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance
 - **Transgenre** : les personnes dont le genre ne correspond pas au sexe (féminin/masculin) qui leur a été assigné à la naissance.
 - **Non-binaire** : personne qui ne s'identifie pas exclusivement comme homme ni exclusivement comme femme. Une personne non binaire peut s'identifier à la fois comme homme et comme femme (à différents degrés) ou ne s'identifier ni à l'un ni à l'autre.
 - **Queer** : le terme queer peut être utilisé pour définir son orientation sexuelle, son identité de genre ou son expression de genre. Une personne queer exprime l'une ou plusieurs de ces composantes en dehors des normes et des étiquettes hétéronormatives (disant que l'hétérosexualité est la « norme ») et, souvent, les critique. Elles souhaitent affirmer qu'elles sont sans devoir se mettre dans des cases (par exemple : homme ou femme / hétérosexuel·le ou homosexuel·le). Projection du film belgo-néerlandais « **Girl** » : https://www.youtube.com/watch?v=5a_R4s4hPn8 réalisé par Lucas Dhont et sorti en salle en 2018 suivie d'échanges et débat autour du film
- Garder une trace des idées essentielles.

Séance 5

Objectifs :

- Engager les élèves dans la démarche de projet
- Mettre en forme le projet décidé collectivement

Reprendre les traces gardées lors des séances précédentes.

Mettre en œuvre l'exposition en réfléchissant aux différents angles abordés : les identités, les stéréotypes genrés, la construction de son soi, l'influence du regard que porte la société sur les différences dans la construction de ce soi...

Recherche par groupe au CDI sur le temps d'étude ou temps personnel de photos, slogans, dessins, citations. Collecte et lecture.

Choisir les idées fortes et créer les slogans.

Choisir les personnalités à valoriser pour représenter les idées retenues.

Mettre en valeur à l'aide des logiciels dédiés (séance de découverte de ces outils devra être proposée en amont par le(la) professeur(e) documentaliste).

Mettre en forme l'exposition sensibilisant à la notion d'identité, à la lutte contre les discriminations.

Séance 6

Objectif :

- Organiser un évènement sur la thématique traitée

Planifier les différents temps de la semaine de l'égalité : **exposition** (en collaboration avec le(a) professeur(e) documentaliste), **projection du film Girl** (y compris à l'internat), **ateliers philosophiques** sur l'identité en collaboration avec le(a) professeur(e) de philosophie, **ateliers Éducation à la vie affective et sexuelle** (infirmier(e), assistant(e) social(e), enseignants ou CPE formés à l'EAS + intervention de l'association Contact.

SUPPORTS - RESSOURCES :

- <https://www.onsexprime.fr/>
- <https://www.franceculture.fr/societe/lhomosexualite-est-elle-un-choix>
- « Mais au fait, c'est quoi le genre ? », <https://www.youtube.com/watch?v=XOj839HKXvA>



LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 3 : « DE L'ASSIETTE AU POTAGER : CULTIVER POUR MIEUX SE NOURRIR »



OBJECTIFS :

- Identifier les enjeux éducatifs liés à l'EDD : permaculture
- Rappeler les connaissances sur le développement des végétaux
- Mettre en œuvre une démarche de projet
- Développer les compétences sociales des élèves : renforcer les relations entre les élèves et entre les élèves et adultes (ceux du collège, les parents, les intervenants)

COMPÉTENCES :

- Relier des connaissances acquises en Sciences et Technologie et en Géographie à des questions d'environnement
- Comprendre la production alimentaire et l'importance de la gestion durable des écosystèmes agricoles
- Adopter un comportement éthique et responsable, respectueux de l'environnement

PORTEURS DU PROJET :

- Éco-délégués et CVC

PUBLIC CONCERNÉ :

- Élèves volontaires

COORDONNATEUR DU PROJET :

- Tout adulte volontaire Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation compris (cette coordination peut être tournante en fonction des années)

DURÉE :

- 4 ans minimum afin que tous les élèves soient sensibilisés à la permaculture

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectifs :

- Élaborer un questionnaire
- Organiser une campagne d'information

À partir du questionnement sur le traitement des déchets du self (aliments et emballages), engagée la réflexion menée avec les éco-délégués puis leur faire réaliser un questionnaire qui sera mis en ligne sur l'ENT en direction de tous les élèves du collège.

Exemples de questions :

- Sais-tu ce que deviennent les déchets de ton assiette au self ?
- Quelle(s) solution(s) proposes-tu pour réduire ces déchets au collège ?

Campagne d'information sur ce questionnaire, dans toutes les classes, menée par un éco-délégué ou un élu du CVC. Des affichettes seront également visibles dans les espaces de circulation des élèves.

Séance 2

Objectifs :

- Analyse des réponses des élèves sur le gaspillage alimentaire et définition des actions à mener.

Possibilité d'intervention d'une collectivité ou d'une association auprès de tous les élèves du collège sur le gaspillage et utilisation des déchets alimentaires Lancement de l'idée du potager pour utiliser les déchets alimentaires (compost)



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 3 : « DE L'ASSIETTE AU POTAGER : CULTIVER POUR MIEUX SE NOURRIR »

Séance 3

Objectifs :

Concevoir un potager : démarche de projet

Définir les éléments à prendre en compte pour réaliser un potager :

- Choix de l'emplacement
- Choix des plantes potagères et aromatiques (avec l'aide d'un spécialiste pour identifier les besoins des plantes),
- Plan d'aménagement (avec un professeur de mathématiques)
- Budget à prévoir : achats du matériel, des matériaux, ...des plantes
- Plantation et entretien (planning) : l'essentiel est de mobiliser le plus grand nombre d'élèves
- Autres activités en lien avec les enseignements disciplinaires
- Valorisation du projet (communication sur le site du collège, sur le site académique, affiches...)

Définir avec les professeurs autres activités en lien avec les enseignements disciplinaires.

Séance 4

Objectif :

- Préparer la présentation du projet au CA afin de créer une adhésion sociale et faire du projet, un projet social

Réalisation collective d'un support pour valoriser le projet et favoriser l'adhésion des adultes.

Présentation du projet au Conseil d'Administration à l'aide du support réalisé.

Séance 5 et suivantes

Objectif :

- Mettre en œuvre le projet

Lancement du projet : constitution de l'équipe de pilotage, définition du calendrier de réalisation et d'entretien, de réunions de régulation, élèves et adultes impliqués.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES D'ÉLÈVES :

- Prise en compte des compétences mises en œuvre dans la validation du socle CCC (parcours citoyen : EMC)

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Lien vers la vidéo « 2 min tout compris - alimentation, santé et environnement », cerdd : <https://youtu.be/CAJ-38GCwUs>
- Lien vers le Guide pour un jardin scolaire : <https://eathink2015.org/download/EAThink-GUIDE-School-Garden-FR.pdf> Comment créer et utiliser des jardins scolaires en agriculture biologique dans le cadre de l'Apprentissage global et au-delà, eathink

LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS

LE SOIN DU CORPS, DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ET PLUS LOINTAIN



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 4 : « BOISSON SUCRÉ, ÇA PLOMBE LA SANTÉ »



OBJECTIFS :

- Relier des connaissances acquises en Sciences et Technologie à des questions sur les aliments - l'alimentation - la santé
- Améliorer la connaissance des besoins de notre organisme : hydratation
- Sensibiliser aux risques d'une alimentation trop sucrée
- Faire évoluer les habitudes alimentaires

COMPÉTENCES :

- Porter un regard critique sur la consommation de boissons sucrées et énergisantes
- Lire et comprendre les étiquettes des boissons
- Élaborer des outils de sensibilisation sur les consommations alimentaires

PORTEURS DU PROJET :

- Éco-délégués et CVC avec aide des adultes impliqués

PUBLIC CONCERNÉ :

- Ensemble des élèves du collège et parents d'élèves

COORDONNATEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation et l'infirmière / infirmier scolaire

DURÉE :

- 1 an

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectifs :

- Établir l'éventail des boissons consommées
- Rappeler la nécessité d'hydrater notre organisme

Lors d'une réunion avec les éco-délégués et le CVC, demander aux élèves de lister toutes les boissons qu'ils consomment : eau de source, lait, jus de fruits, sodas, café, thé, tisanes, ...

Essai de les regrouper : boissons naturelles (feuilles de thé, grains du café, yaourts à boire...)/ boissons transformés, boissons sucrés/non sucrés, ...

- Visionnage d'une vidéo « Les effets des sodas, et des boissons sucrées sur la santé » : <https://www.youtube.com/watch?v=ZOPTwBLqAE&t=15s>, suivi d'échanges.

Séance 2

Objectifs :

- Sensibiliser sur les dangers d'une surconsommation de sucre

Lecture d'une affiche sur les risques encourus par la consommation des sodas (cf. supports/ressource)

- Intervention d'un.e diététicien.ne sur les dangers d'une surconsommation de sucre suivie d'échanges avec les



LE SOIN DU CORPS, DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT
ET PLUS LOINTAIN

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 4 : « BOISSON SUCRÉ, ÇA PLOMBE LA SANTÉ »

- Lister des propositions d'actions de sensibilisation sur les dangers des boissons sucrées : réalisation d'affichettes (pour le CDI, bureau de vie scolaire, l'ENT du collège...), intervention des éco-délégués et du CVC dans les classes, réalisation de photos avec différentes boissons et leur contenu en sucre, autres actions possibles à envisager avec les élèves.

Séance 3 (pendant une semaine)

Objectifs :

- Élaborer un sondage sur les boissons consommées par les collégiens

Élaboration des questions par les élèves du CVC qui seront posées à leurs camarades dans la cour mais aussi publiées sur l'ENT du collège.

Questions possibles :

« Quelles boissons aimes-tu consommer ? », « Qu'est-ce qui te pousse à boire ces boissons ? », « A quel moment de la journée, consommes-tu ces boissons : au moment des repas ? après l'effort physique ? Quand tu es avec tes copains et / ou copines ? En famille ? », « Est-ce que tu consommes d'autres boissons ? »

Séance 4

Objectifs :

- Analyse des réponses
- Susciter la réflexion sur les boissons les plus consommées par les élèves et les raisons de l'appétence pour ces boissons

Dans un premier temps, analyse des réponses.

Dans un deuxième temps, lecture du Nutri score ainsi que de la classification NOVA de chaque boisson grâce aux applications tablettes et smartphones dédiées. Ex : Yuca, Open food facts, Buy or Not, Kwalito

Le Nutri score est une classification permettant de voir directement si ce produit est conseillé ou non dans une alimentation équilibrée. L'indicateur NOVA permet quant à lui de savoir si le produit est ultra-transformé ou non, et donc de savoir s'il contient des matières brutes, bonnes pour la santé, ou des aliments transformés et des additifs à éviter.

Séance 5 (travail en autonomie pendant l'heure d'étude, au CDI, ...)

Objectif :

- Mettre en œuvre des actions définies dans la séance 2

Réalisations possibles (cf. séance 2), affichettes, photos d'emballages de boissons où les étiquettes seront remplacées par le Nutri score et la classification NOVA, ...

FINALISATION :

- Exposition des réalisations des élèves
- Réalisation de photos de l'exposition pour diffusion aux parents d'élèves via l'ENT

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES D'ÉLÈVES :

- Prise en compte des compétences mises en œuvre dans la validation du socle (parcours éducatif santé)

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Alimentation : comment lire les étiquettes nutritionnelles : <https://www.topsante.com/maman-et-enfant/ados/sante-des-ados/les-boissons-energisantes-nuisent-a-la-sante-des-adolescents-623635>
- <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/etiquette-obligations-alimentaire>

LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS

LE SOIN DU CORPS, DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ET PLUS LOINTAIN



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 4: « CANETTE, PLASTIQUE, LE MÊME COMBAT »



OBJECTIFS :

- Se questionner sur le devenir des emballages et de leur impact sur l'environnement
- Comprendre les impacts environnementaux des modes de consommation (l'environnement est par définition le milieu de vie physique et les êtres vivants qui le peuplent)

COMPÉTENCES :

- Comprendre et connaître les gestes liés à la récupération des emballages alimentaires en vue de leur traitement et de leur recyclage
- Comprendre la chaîne de traitement des déchets et ses conséquences sur les cycles et enjeux environnementaux de la planète

Capacités :

- Savoir effectuer le tri et la récupération des emballages
- Fabriquer à partir d'emballages récupérés : Apprendre à recycler les emballages et laisser libre cours à la créativité

Attitudes :

- S'engager dans une démarche éco-responsable
- Sensibiliser et faire évoluer les comportements au profit de la santé et de l'environnement

PORTEURS DU PROJET :

- Élèves éco-délégués et le CVC
- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation et membres volontaires de la communauté éducative (projet transversal susceptible de concerner, chacune à son niveau, l'ensemble des disciplines)
- Référent E3D de l'établissement

PUBLIC CONCERNÉ :

- Les élèves de l'établissement
- Les membres volontaires de la communauté éducative, les familles
- Les partenaires

COORDONNATEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation (comportements et gestes éco-responsables, citoyenneté participative et éco-citoyenneté), professeur(e) de SVT (composition des aliments, provenance, impact des déchets sur l'environnement), professeur(e) d'arts plastiques (composition de l'affichage et de la signalétique, confection d'objets à partir d'emballages récupérés)

DURÉE :

- 1 an

PROGRAMMATION :

En amont, avec l'accompagnement du CPE dans le cadre de la formation et de l'accompagnement du mandat électif des éco-délégués et élèves du CVC :

Établissement par les éco-délégués et élèves du CVC d'un sondage sous forme d'un questionnaire à destination de leurs camarades : Que faites-vous des emballages alimentaires ? Que pensez-vous qu'ils deviennent ? Quels sont d'après vous leurs impacts sur l'environnement ?



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 4: « CANETTE, PLASTIQUE, LE MÊME COMBAT »

Autre proposition :

Réalisation d'une enquête, d'une investigation sur le devenir des déchets générés. Évaluer la quantité de déchets par élève par an, par jour, par mois en leur demandant de garder les déchets de leur goûter par exemple sur une semaine...)

Sensibilisation à la démarche de projet en s'appuyant sur le sondage réalisé : Dépouillement du questionnaire avec les éco-délégués et analyse des réponses, état des lieux, besoins émergents, objectifs, acteurs, partenaires et moyens à mobiliser, actions à prévoir et à mettre en œuvre, calendrier des actions, évaluation en fin d'année.

Élaboration par les élèves élus d'un diaporama de présentation du projet à réaliser au cours de l'année

Présentation du diaporama par les éco-délégués, avec l'accompagnement du CPE, à chaque classe pour sensibiliser leurs camarades à la démarche éco-responsable et susciter leur participation aux actions et ateliers prévus dans l'année scolaire.

Séance 1

Objectif :

- Sensibiliser les élèves au devenir des emballages alimentaires et à leur impact sur l'environnement

Intervention d'un responsable du dossier « récupération et recyclage des emballages » de la collectivité territoriale Appel lancé aux élèves via l'ENT à photographier pendant une semaine les déchets de leurs goûters et repas
Réflexion sur la récupération en vue du recyclage des emballages : envisager l'élaboration et l'installation d'un contenant prévu à cet effet dans l'établissement (récupération des emballages plastiques et en aluminium du collègue et rapportés par les élèves)

Séance 2

Objectifs :

- Réaliser des affiches d'information sur le thème de la récupération des emballages
- Réaliser une signalétique pour la récupération des emballages à recycler

Le travail est effectué en groupe : un groupe crée une affiche qui sera reproduite en plusieurs exemplaires, un autre groupe définit la signalétique.

Mise en commun ;

La présentation par chaque groupe du travail réalisé doit permettre l'amélioration, si nécessaire, des productions initiales.

Séance 3

Objectifs :

De la collecte au centre de tri, découvrir le devenir des déchets plastiques et des emballages alimentaires

- Préparer une visite

Préparation de la visite du centre de tri des emballages : questions à poser aux personnels du centre, prise de notes par certains, prise de photos par d'autres ...

Visite du centre de tri des emballages, des lieux de stockage, des lieux d'enfouissement, des conditions et étapes en vue du recyclage

Retour sur la visite : mise en commun des notes prises en vue d'une synthèse, rédigée collectivement. Elle sera publiée sur l'ENT.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 4: « CANETTE, PLASTIQUE, LE MÊME COMBAT »

Séance 4

Objectif :

Arts plastiques : Apprendre à recycler les emballages et laisser libre cours à la créativité

À partir d'emballages apportés par les élèves, fabriquer des objets

Séance 5

Objectifs :

- Organiser une journée de présentation et d'exposition aux familles, aux membres de la communauté éducative, aux élus et aux partenaires des actions réalisées par les élèves, des reportages photo et interviews réalisés lors de la sortie et des actions menées.
- Mettre en œuvre un projet collectif

Définition des étapes et répartition des tâches en amont et pendant la manifestation

- Organisation et préparation des locaux (installation des stands, affichage...)
- Exposition des travaux effectués : mis en valeur des objets fabriqués à partir d'emballages recyclés, photos des activités et reportages
- Définition de stands et ateliers
- Rédaction et envoi d'une invitation d'un intervenant d'une station météorologique pour une brève conférence sur l'impact de l'activité et des comportements humains sur le climat

Séance 6

Objectifs :

- Assurer le bon déroulement d'un événement
- Responsabiliser les élèves
- Accueil par les élèves éco-délégués et élèves volontaires
- Présentation par les élèves du diaporama qu'ils ont élaboré par les élèves
- Animation des ateliers et stands par les élèves
- Prise des photos par des adultes
- Conférence d'un intervenant d'une station météorologique

Séance 7

Objectif :

- Effectuer le bilan de l'action menée
- Valoriser l'action

Point sur les réussites et les pistes d'amélioration.

Rédaction par les élèves d'un article qui sera publié pour sa publication sur l'ENT de l'établissement

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES D'ÉLÈVES :

- Prise en compte dans la validation du socle des compétences développées dans la mise en œuvre du projet (parcours éducatif citoyen)

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Lecture d'étiquettes et emballages alimentaires
- Déchets des emballages ménagers/ Ministère de la transition écologique :
<https://www.ecologie.gouv.fr/dechets-des-emballages-menagers>
- L'impact des emballages sur l'environnement :
<https://www.pandobac.com/grand-public/2020-limpact-des-emballages-sur-lenvironnement/>



LE SOIN DU CORPS, DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ET PLUS LOINTAIN

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 3 ET 4 : « JE M'IMPLIQUE DANS LA COMMISSION « MENUS » »



OBJECTIFS :

- S'engager dans la vie de l'établissement
- Se questionner sur la qualité et la quantité des aliments consommés
- Savoir porter un regard critique et avisé sur les habitudes alimentaires
- Sensibiliser à la nécessité de pratiques alimentaires saines et équilibrées
- Sensibiliser et alerter sur les risques liés à la provenance, à la qualité et à la quantité de certains composants contenus dans les produits alimentaires (aditifs, sucres, sel...)
- Leur faire acheter des aliments au supermarché puis cuisiner chez eux un plat avec production d'une vidéo courte

COMPÉTENCES :

- Savoir lire et comprendre les informations portées sur les étiquettes des produits alimentaires
- Porter un regard critique sur les emballages, les publicités, sur l'appétence alimentaire
- Être en capacité de reconnaître et de choisir les produits et ingrédients entrant dans la composition d'un menu équilibré
- Comprendre quelques bases des enjeux économiques liés à la production et à la consommation des produits alimentaires (cet aspect pourra être abordé par le professeur d'histoire géographie en lien avec le CPE et le documentaliste par exemple)

CAPACITÉS :

- Porter un regard éclairé et responsable sur les comportements du consommateur
- Participer à la préparation d'un menu équilibré : élaboration d'un menu, choix des aliments, achat de ceux-ci en fonction de critères de qualité et de traçabilité précis
- Être en capacité de sensibiliser ses pairs aux valeurs inhérentes à un comportement de consommateur responsable et éclairé (respect de la planète et du vivant, solidarité des peuples, sens de l'humilité face aux éléments de la nature)

ATTITUDES :

- S'engager dans une démarche éco-responsable
- Sensibiliser et faire évoluer les comportements au profit de la santé et de l'environnement

PORTEURS DU PROJET :

- Chef de cuisine, gestionnaire, chef d'établissement, infirmière / infirmier scolaire, un représentant enseignant, un représentant parents, deux représentants élèves

PUBLIC CONCERNÉ :

- Tous les élèves et adultes de l'établissement

COORDONNATEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation (comportements et gestes éco-responsables, citoyenneté participative et éco-citoyenneté), infirmière / infirmier (qualité et quantité des aliments, impact sur la santé)

DURÉE :

- 1 an



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 3 ET 4 : « JE M'IMPLIQUE DANS LA COMMISSION « MENUS » »

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectif :

- Susciter l'engagement et l'implication dans la commission « menus »

Présentation par les anciens membres de la commission menus du rôle de la commission et de l'intérêt d'en faire partie.

Séance 2

Objectif :

- Réaliser un état des lieux sur les habitudes alimentaires des collégiens

Établissement par les éco-délégués et élèves du CVC d'un sondage sous forme d'un questionnaire à destination de leurs camarades.

Questions possibles : Quelles sont vos habitudes alimentaires ? Quelles sont d'après vous leurs conséquences sur la santé ? Comment choisissez-vous les aliments que vous consommez ? Que regardez-vous lorsque vous achetez un produit ?

Séance 3

Objectif :

En lien avec les actions prévues dans le cadre du CESC, sensibilisation des élèves à l'importance des comportements et habitudes alimentaires et à leur impact sur la santé et l'environnement :

Dépouillement et analyse des réponses

Intervention d'une diététicienne sur les comportements alimentaires et la santé

Séance 4

Objectifs :

- Découvrir la réglementation européenne sur l'étiquetage des denrées alimentaires en Europe
- Découvrir le système d'étiquetage nutritionnel Nutri-Score
- Comprendre les enjeux de l'étiquetage

Lecture collective et explicitation d'extraits de la réglementation européenne sur l'étiquetage des denrées alimentaires en Europe

Explications sur la lecture du logo Nutri-score :

Pour rendre les informations nutritionnelles plus claires et plus lisibles, depuis avril 2017, le logo Nutri-Score peut être apposé sur la face avant des emballages.

Il s'agit d'un système d'étiquetage nutritionnel complémentaire à la déclaration nutritionnelle obligatoire fixée par la réglementation européenne.

Le système Nutri-Score est basé sur une échelle de 5 couleurs (du vert foncé au orange foncé) et associant des lettres allant de A (« meilleure qualité nutritionnelle ») à E (« moins bonne qualité nutritionnelle ») pour optimiser l'accessibilité et la compréhension de l'information nutritionnelle par le consommateur.

Intervention du chef cuisinier sur les critères retenus pour l'élaboration d'un menu équilibré et sur le choix des aliments et ingrédients entrant dans sa composition.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

CYCLE 3 ET 4 : « JE M'IMPLIQUE DANS LA COMMISSION « MENUS » »

Séance 5

Objectif :

- Rédiger des textes pour les affiches promouvant l'importance d'une alimentation équilibrée

Séance 6 et 7

Animée par le professeur d'arts plastiques ou un AED ayant des compétences dans ce domaine

Objectifs :

- Promouvoir une alimentation équilibrée

Réalisation d'affiches par les élèves promouvant l'importance d'une alimentation équilibrée pour affichage à la cantine et éventuellement à d'autres endroits (vie scolaire, foyer des collégiens)

Réalisation de photos, « donnant envie de manger », d'un repas ou d'un plat équilibré dont le cadre serait un plateau de self, vidéos d'élève cuisinant un plat chez eux, capsules courtes sur un plat, 5 mn à la manière d'un TIK TOK ou d'un accéléré.

Dans le cadre de la commission « menus »

Objectifs :

- Proposer des plats et menus
- Établir la liste des produits à acheter sur la base de critères précis qui seront à vérifier sur les emballages (lecture des étiquettes et logos Nutri-Score)

Réunion toutes les 5 semaines pour présentation des menus à venir : Temps d'échanges pour comprendre comment sont réalisés les menus et avoir la visibilité sur l'origine et la certification des produits cuisinés.

À la fin de l'année, diffusion d'un questionnaire sur l'ENT pour évaluer le taux de satisfaction des usagers concernant la qualité des produits et des menus proposés au self scolaire.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES D'ÉLÈVES :

- Prise en compte de l'implication des élèves au sein de cette commission (parcours éducatifs santé et citoyen)

SUPPORTS - RESSOURCES :

- <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/etiquette-obligations-alimentaire>

LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS



LE SOIN DU CORPS, DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ET PLUS LOINTAIN

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

LYCÉE : « LABEL, CERTIFICATION, JEUX DE PISTE, JEUX DE SÉDUCTION »



OBJECTIFS :

- Saisir les enjeux de la sécurité alimentaire
- Comprendre la démarche de certification : enjeux, principes, objectifs, typologie
- Sensibiliser sur la traçabilité des produits
- Porter un regard critique sur les comportements de consommation/ de consommateur
- Faire évoluer les habitudes alimentaires

COMPÉTENCES :

- **Connaissances :**
 - Différents critères de certification
 - Signes européens de qualité
 - L'institut national de l'origine et de la qualité (INAO)
 - Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)
- **Capacités :**
 - Porter un regard éclairé sur les certifications
 - Organiser un défi à l'attention de ses pairs sur les pratiques de consommation
 - Faire évoluer ses comportements de consommateur
 - Élaborer des slogans pour promouvoir des comportements de consommation responsables (Activité annexe caractéristique d'un slogan)

ATTITUDES :

- S'engager dans une action collective
- Tenir ses engagements

PORTEURS DU PROJET :

- Les éco-délégués - les élèves élus au CVL - les élèves volontaires de la MDL

PUBLIC CONCERNÉS :

- Tous les élèves de l'établissement

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectifs :

- Élaborer les questions en vue d'un sondage sur les habitudes alimentaires

Élaboration d'un sondage/questionnaire « Prends soin de toi, regarde ce que tu manges ? »
Prévoir des questions sur (la qualité, les logos, la quantité, le grignotage...)

- Dépouillement des résultats par le CVL

Séance 2

Objectifs :

- Analyser les réponses au questionnaire
- Échange sur des résultats recueillis
- Émergence des représentations sur la qualité des produits

LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS



LE SOIN DU CORPS, DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ET PLUS LOINTAIN

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

LYCÉE : « LABEL, CERTIFICATION, JEUX DE PISTE, JEUX DE SÉDUCTION »

Intervention du chef cuisinier du lycée sur l'obligation de proposer des produits de qualité reconnus comme faisant partie d'une alimentation de qualité

Cette séance est préparée en amont par le CVL et les éco-délégués avec le/la CPE.

Séance 3

Objectifs :

- Découvrir les signes officiels de la qualité des produits alimentaires
- Comprendre la démarche de certification : enjeux, principes, objectifs, typologie

Échanges avec les élèves sur ce qui fait la qualité d'un aliment. Comment est garantie la qualité d'un produit alimentaire ?

Pour aller plus loin, proposer la lecture en groupe du document de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes disponible sur economie.gouv.fr sur les signes officiels de la qualité des produits alimentaires.

Mise en commun et essai de regrouper les signes officiels suivant les garanties qu'ils offrent, à savoir :

- Signes garantissant l'origine géographique (AOC, AOP, AOGP)
- Signes garantissant la qualité supérieure (Label rouge)
- Signes garantissant le respect de l'environnement et le bien-être animal (Agriculture Biologique AB, Agriculture biologique Europe, HVE)
- Signes garantissant le respect de la préparation traditionnelle (Spécialité traditionnelle garantie)

Échanges sur les enjeux de la certification/labelisation pour tous les professionnels concernés et pour les usagers.

Séance 4

Objectif :

- Identifier les stratégies commerciales pour vendre un produit alimentaire

Dans un premier temps, proposer à deux groupes de nombreux emballages de produits alimentaires.

À deux autres groupes, faire visionner des publicités sur des produits alimentaires.

Chaque groupe doit repérer les stratégies de vente de ces produits.

Mise en commun en présence de l'intervenant.

Dans un deuxième temps, Intervention d'un responsable d'un marketing et/ou d'un publicitaire

Séance 5

Objectifs :

- Enjeu d'une consommation responsable
- Définir le comportement d'un consommateur responsable

Les propositions des élèves pourront être exploitées ultérieurement.

Séance 6

Objectif :

- Définir les actions de sensibilisation sur l'alimentation de qualité et sur la consommation responsable
- Préparer une action collective au lycée

Lister des actions possibles : exposition et/ou tables rondes avec les producteurs, vendeurs, collectivités, conférence...

En retenir une ou deux. Définir l'organisation, se répartir les tâches,...

LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS



LE SOIN DU CORPS, DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ET PLUS LOINTAIN

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

LYCÉE : « LABEL, CERTIFICATION, JEUX DE PISTE, JEUX DE SÉDUCTION »

Séance 7

Objectif :

- Finaliser l'action/les actions retenues
- Conduire à terme un projet collectif

ACTIONS POSSIBLES :

Conférence sur les enjeux d'une alimentation suffisante, saine et nutritive (principes de la sécurité alimentaire) en partenariat avec la Région et/ou les organismes concernés.

Cette conférence peut clôturer l'année scolaire ou être proposée par exemple dans le cadre des semaines de l'engagement en septembre de chaque année scolaire (préparation l'année N-1)

et/ou

Défi sur Instagram : constituer en photo votre panier de courses alimentaires de qualité pour la semaine sans limitation de budget organisé par le CVL en lien avec les éco-délégués, encadré par un adulte (CPE, AED, chef cuisinier, autre)

Durée : 2 semaines, Affichage des photos sur les écrans plasma et sur l'ENT

et/ou

Élaboration d'affichettes avec les paniers de nourriture et boissons comparatifs « Je mange ce que je suis. Ce que je veux être »

et/ou

Élaboration d'un/de slogan.s pour promouvoir des comportements de consommation responsables

(Activité en amont sur les caractéristique d'un slogan)

Affichage sur les écrans plasma et sur l'ENT, sur le cahier de correspondance

et

Vente par la MDL des tee-shirts avec les slogans élaborés par les élèves

SUPPORT - RESSOURCE :

- L'institut national de l'origine et de la qualité (INAO) : <https://www.inao.gouv.fr/>
- Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf>
- <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Signe-de-qualite>



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

CYCLE 3 : « RÉUSSIR ENSEMBLE, LA FRATERNITÉ »



OBJECTIFS :

- Favoriser les liens entre les écoliers et les collégiens du secteur
- Développer le sentiment fraternel de solidarité vis-à-vis des élèves entrants
- Impliquer les collégiens dans l'accueil des élèves de CM2, futurs 6èmes
- Engager les élèves dans une dynamique de projet
- Responsabiliser les élèves
- Développer le sentiment d'appartenance

COMPÉTENCES :

- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif
- Se sentir membre d'une collectivité

Dans le cadre de liaison école-collège :

- Préparer avec la CPE l'intervention dans les écoles : identifier les éléments pertinents à transmettre, rédiger une note d'aide à la prestation orale, partager la parole
- Prendre la parole devant les élèves de CM2 : gérer ses émotions, articuler, garder un débit modéré de la parole, répondre aux questions
- Être force de proposition pour la visite des CM2 au collège : rassurer, donner des informations sur les élections et projets du CVC, faire visiter des locaux, ...
- Organiser le parrainage des futurs élèves de 6èmes

À la rentrée et durant tout le mois de septembre :

- Assurer le parrainage d'un groupe d'entrants par des élèves volontaires, consacrer du temps personnel aux élèves plus jeunes

PUBLIC CONCERNÉ :

- Conseil de Vie Collégienne et élèves volontaires de 5ème, 4ème et 3ème

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation

DURÉE :

- Dernier trimestre de l'année scolaire et le mois de septembre de la rentrée suivante.

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectifs :

- Comprendre la notion de fraternité
- Faire preuve de solidarité envers les élèves plus jeunes

Dans un premier temps, demander aux élèves de donner leur définition de fraternité. Noter leurs remarques au tableau. Premier essai de définition.

Pour nourrir leur réflexion, le visionnage d'une vidéo « C'est quoi la solidarité ? - 1 jour, 1 question » : https://www.youtube.com/watch?v=_jNAhJPioOg suivi d'échanges qui devront aboutir à l'élaboration de la définition plus complète de la fraternité.



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

CYCLE 3 : « RÉUSSIR ENSEMBLE, LA FRATERNITÉ »

Elle est notée dans le cahier du CVC mais aussi sur une feuille de papier grand format pour être affichée au CDI et dans la salle d'étude.

Il est ensuite proposé aux élèves de faire preuve de fraternité et de s'engager dans l'accueil des écoliers de CM2, futurs 6èmes.

Pour cela, définir avec eux les pistes d'action possibles, les noter au tableau et avec les élèves eux-mêmes les pistes d'action possibles, les noter au tableau afin qu'elles soient étudiées lors de la séance suivante.

Séance 2

Objectifs :

- S'engager dans un projet solidaire
- Préparer une intervention orale
- Travailler en groupe

En reprenant les pistes d'action proposées par les élèves, retenir l'intervention d'élèves du CVC dans les écoles de secteur. Recenser les informations à transmettre aux écoliers sur l'entrée en 6ème sur le fonctionnement du collège et notamment sur celui de ses instances.

Créer deux groupes, un s'attachant aux questions pratiques du type : se repérer dans les locaux, utiliser le self, les casiers, l'autre groupe étant plus axé sur l'organisation dans le travail scolaire. Rédaction de deux fiches servant d'appui à la prestation orale dans les écoles.

Séance 3

Objectifs :

- S'exercer à l'oral (gestion des émotions, articulation, ...)
- Prendre en compte les conseils pour améliorer sa prestation orale

En vue des interventions prévues dans les écoles de secteur, les élèves s'appuient sur les fiches pour s'exercer devant leurs camarades qui font un retour sur leurs prestations (clarté, élocution, débit,...). Chacun a la possibilité de donner son avis sans de moqueries, les critiques doivent être constructives, tous les avis doivent pouvoir être entendus.

Séance 4

Objectifs :

- Organiser la visite du collège pour les CM2
- Responsabiliser les futurs parrains

Une fois que les dates de visite du collège par les écoles sont définies, composer les groupes de collégiens qui se positionnent sur ces dates et déterminer une « visite type » pour que chaque écolier soit accueilli de la même façon (principe d'égalité).

Amener les élèves à réfléchir sur la suite possible de ces visites : le parrainage.

Chacun s'engage à parrainer un petit groupe de 6ème à la rentrée et durant tout le mois de septembre voire au-delà, en le guidant tant dans les locaux et les démarches que dans l'organisation de son travail scolaire.

Séance 5 et suivantes

Objectifs :

- Tenir ses engagements
- Mettre en œuvre le projet : présentation du collège dans les écoles primaires, visite du collège par les écoliers, parrainage des 6èmes.

Bilan du projet : avant les vacances d'octobre

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

CYCLE 3 : « RÉUSSIR ENSEMBLE, LA FRATERNITÉ »

Le bilan avec les élèves participant au projet vise à définir avec eux les points positifs de cette action de solidarité, les points à faire évoluer, à identifier les compétences acquises.
Ce bilan complétera le projet qui a été formalisé et publié sur l'ENT du collège.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES D'ÉLÈVES :

- Prise en compte des compétences mises en œuvre dans la validation du socle commun de connaissances et de compétences.

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

CYCLE 4 : « LES ENFANTS, DÉTENTEURS DE DROITS »



OBJECTIFS :

- Comprendre la notion de droit
- Connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et comprendre les droits (libertés) qu'elle garantit à l'enfant
- Comprendre un droit particulier : le droit à l'éducation
- Prendre conscience de l'utilité de l'école et en comprendre la finalité

COMPÉTENCES :

- Penser par soi-même et avec les autres
- Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.
- Prendre part à une discussion, à un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue.
- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.

PUBLIC CONCERNÉ :

- Les élèves du cycle 4

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation et Professeur(e) Documentaliste

DURÉE :

- Séances menées en heure de vie de classe

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectif :

- Identifier l'utilité d'aller à l'école

Dans un premier temps, demander aux élèves de dire pourquoi ils vont à l'école. Laisser les enfants exprimer également l'idée de contrainte (je vais à l'école car je suis obligé d'y aller), obligation parentale, obligation par la loi. Noter au tableau toutes leurs remarques.

Ensuite, leur demander d'imaginer une société sans école : Qu'est-ce que les enfants pourraient ou ne pourraient pas faire dans un pays sans école ? Noter les remarques des élèves au tableau. Faire une synthèse avec les élèves sur les avantages et les inconvénients d'aller à l'école.

Faire une synthèse avec les élèves sur les avantages et les inconvénients d'aller à l'école.

Séance 2

Objectifs :

- Prendre conscience des valeurs qui fondent l'École républicaine
- Définir à partir de la synthèse élaborée avec les élèves à la fin de la séance précédente, ce qui caractérise l'école en France.

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

CYCLE 4 : « LES ENFANTS, DÉTENTEURS DE DROITS »

Égalité (des droits) :

Nous vivons dans une société de droit, régie par des lois qui s'imposent à tous. La Constitution (socle de toutes les lois) garantit à chaque enfant le droit à l'instruction pour pouvoir apprendre. Les parents décident si leur enfant peut le faire à la maison (les cours sont assurés dans ce cas par eux) ou à l'école.

À l'école, chaque enfant, en tant qu'élève, bénéficie des droits et des devoirs (obligations) précisés dans le Règlement Intérieur. Ce Règlement s'appuie notamment sur la Convention internationale des droits de l'enfant.

Le Règlement Intérieur affiché sur l'écran, revoir avec les élèves les droits dont ils bénéficient au collège.

Les droits (libertés) impliquent des devoirs. Les mêmes principes régissent le fonctionnement de la société. En allant à l'école, on apprend à vivre dans la société où les mêmes droits et obligations s'appliquent à tous. Revoir avec les élèves leurs obligations.

Liberté :

L'école offre la possibilité d'acquérir des connaissances et de les structurer, de découvrir d'autres cultures, d'autres modes de fonctionnement et de pensée que son milieu familial. Elle contribue ainsi au développement de l'esprit critique, du jugement personnel qui préserve de toute manipulation.

Fraternité :

L'école est un lieu de socialisation, on y apprend à vivre avec les autres. Adultes et élèves doivent œuvrer à ce que l'école soit un lieu d'entraide, de respect, d'écoute.

- Synthèse écrite en quelques lignes.

Séance 3

Objectifs :

- Découvrir la situation des enfants dans le monde
- Comprendre que le droit de l'enfant n'est pas respecté dans tous les pays.

Au CDI et en lien avec le professeur documentaliste, étudier des documents vidéo ou des récits montrant des accès inégaux à l'école à travers le monde.

Travail en groupe :

- Enfants dans des régions du monde où l'école est physiquement difficile d'accès :
 - <https://www.lumni.fr/serie/les-chemins-de-l-ecole>
 - <https://france.aide-et-action.org/actualite-humanitaire/sur-le-chemin-de-lecole/>
- Enfants travaillant dans des mines
- Enfants dans des camps de migrants
- Enfants soldats
- Filles pubères forcées au mariage ...

Chaque groupe présente la situation étudiée, lit son commentaire. Remarques des autres groupes.

Afficher la synthèse réalisée lors de la première séance sur les avantages et inconvénients d'aller à l'école.

Au regard de ce qu'ils ont appris sur la situation des enfants dans certains pays du monde, souhaitent-ils apporter des précisions, modifier certaines remarques.

Amener les élèves à comprendre que l'école gratuite devient accessible au plus grand nombre d'enfants lorsqu'il y a une volonté politique dans le domaine de l'éducation. Les commentaires des élèves et la synthèse de la première séance amendée par les élèves seront utilisés pour l'exposition au CDI.

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

CYCLE 4 : « LES ENFANTS, DÉTENTEURS DE DROITS »

Séances 4 et 5

Objectifs :

- Découvrir la Convention Internationale des Droits de l'Enfants (10 principes)
- Comprendre les droits des enfants.

Chaque binôme lit un article (principe) de la Convention.

Les articles sont explicités en grand groupe.

Puis à l'aide des outils numériques, chaque binôme met en valeur l'article étudié.

Les principes de la Convention, dans une présentation ainsi personnalisée, seront exposés au CDI.

Séance 6 (avec les délégués de classe du cycle 4)

Objectifs :

- Définir la présentation des productions réalisées par les élèves
- Prendre en charge l'affichage des productions

Les élèves volontaires affichent au CDI les articles de la Convention ainsi que la synthèse sur le droit d'aller à l'école suivant les instructions de leurs pairs.

Des photos des enfants qui ne peuvent pas aller à l'école seront également exposées.

Cette exposition pourrait être présentée à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant le 20 novembre. Elle serait signalée en amont sur l'ENT du collège.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES D'ÉLÈVES:

- Prise en compte des compétences mises en œuvre dans la validation du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Convention Internationale des Droits de l'Enfants (10 principes)

<https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

- Les Droits des Enfants, BMZ, <https://youtu.be/FtE9H4-kvj8>

- C'est quoi les droits de l'enfant ? - 1 jour, 1 question, <https://youtu.be/y63NNvyWumY>

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

LYCEE : « LIBERTÉ D'EXPRESSION, PILIER DE LA DÉMOCRATIE »



OBJECTIFS :

- Renforcer la compréhension des valeurs et des principes républicains.
- Débattre de grands problèmes éthiques liés notamment aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques
- S'approprier, par leur mise en œuvre dans l'établissement scolaire, les principes qui garantissent la liberté de tous
- Responsabiliser les élèves

COMPÉTENCES :

- Conduire un projet collectif : planifier les tâches, fixer les étapes, évaluer l'atteinte des objectifs
- Comprendre les choix moraux qui peuvent guider la vie de chacun
- Justifier ses choix et confronter ses propres jugements avec ceux des autres
- Vérifier la validité d'une information et distinguer ce qui est objectif et ce qui est subjectif
- Collecter, analyser et savoir publier des témoignages

PUBLIC CONCERNÉ :

- Membres du Conseil de Vie lycéenne et élèves volontaires

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation, enseignant(e) d'Histoire-Géographie et/ou Professeur(e) Documentaliste

DURÉE :

- Un trimestre

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectif :

- Réfléchir à la notion de liberté d'expression et à sa traduction concrète au lycée et dans la société.

Dans un premier temps, demander aux élèves de définir le principe de liberté d'expression, noter leurs remarques au tableau. Premier essai de définition.

Puis pour nourrir la réflexion, visionnage de la vidéo : <https://youtu.be/4Ap6vuoriFc>, suivi d'échanges qui devront aboutir à l'élaboration de la définition plus complète de la liberté d'expression. Ce droit du citoyen est applicable et appliqué aux lycéens : lecture des droits des lycéens concernant la liberté d'expression et d'information.

Pour conclure, demander aux élèves de comparer la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070722> et les droits applicables aux lycéens <https://www.education.gouv.fr/droits-des-lyceens-7994> : quelles différences ou limites ?

Séances 2 et 3

Objectif :

- Comprendre l'évolution de la liberté d'expression au regard des évolutions de la société.

Les médias sont des éléments primordiaux pour une démocratie. Ils couvrent des préoccupations intellectuelles, culturelles, sociales et politiques de première importance, participent à la liberté d'expression, à la création artistique et culturelle, au débat d'opinion, à l'éducation. Ils forment un microcosme de la société, reflétant ses grandes tendances et façonnant, dans une certaine mesure, ses idées.

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

LYCEE : « LIBERTÉ D'EXPRESSION, PILIER DE LA DÉMOCRATIE »

En collaboration avec le/la professeur(e) d'Histoire-Géographie et/ou le/la professeur(e) documentaliste, constituer deux groupes d'élèves qui visionnent et analysent :

- Le traitement de l'affaire Dreyfus par la presse écrite, <https://www.lumni.fr/dossier/l-affaire-dreyfus-et-son-traitement-mediatique>
- Les événements de Mai 1968 par les médias audiovisuels, <https://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/la-censure-a-l-ortf-en-mai-68/>.

Chaque groupe désigne un rapporteur qui synthétise à l'oral le travail de son groupe. Essai de définition de la censure et du tabou.

Séance 4

Objectif :

- Définir et débattre des notions de tabou et censure.

Le tabou et la censure posent ensemble les limites de l'acceptable, du dicible et du descriptible, du représentable. L'actualité ne cesse de nous donner des exemples, de cette limite et d'un difficile dialogue des cultures et des civilisations dans une forme de respect mutuel. Tabou et censure entretiennent un rapport évident de cause à effet. Celui qui transgresse prend un risque sans l'ignorer.

Quelles différences entre ces deux notions ? Existe-il encore des tabous dans notre société ?

Élargir la réflexion à l'évolution des tabous dans la société au cours de l'Histoire ; intervention à envisager d'un professeur d'histoire ou d'un intervenant extérieur

Séances 5 et 6 (avec le/la professeur(e) documentaliste)

Objectif :

- Préparer un entretien avec le/la Proviseur(e) sur la création d'un journal du lycée.

Les élèves du CVL se voient proposer la création d'un journal lycéen. Avant de s'engager dans le projet, il est nécessaire de convaincre le chef d'établissement. Arguments : cadre légal d'un journal dans un établissement scolaire, droit d'expression des lycéens, format et esprit du journal, ...

Élaboration d'un questionnaire sur le projet de création du journal et son intérêt dans l'établissement, les rubriques souhaitées, la périodicité, compétences mobilisables (rédacteurs, graphistes, secrétaires ...).

Séance 7

Objectif :

- Présenter le projet au chef d'établissement.

Le projet et le questionnaire devront être validés par le/la Proviseur(e) pour pouvoir être présentés et envoyés aux adultes et élèves.

Le questionnaire est publié sur l'ENT et sur l'espace numérique du CVL.

Séances 8 et suivantes

Objectifs :

- Installer le comité de rédaction du journal
- Réaliser et publier un journal lycéen dont le premier numéro pourrait traiter de la liberté d'expression.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES D'ÉLÈVES :

- Valorisation de l'engagement



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

JUSTICE ET LOI

CYCLE 3 : « NOTRE CHARTE DU BIEN VIVRE AU COLLÈGE »



OBJECTIFS :

- Permettre aux élèves de s'approprier le règlement intérieur en lui donnant du sens.
- À partir des mots clés du Règlement Intérieur, élaborer une charte du bien vivre au collège

COMPÉTENCES :

- Comprendre la notion de droit et de règle
- Comprendre le sens du Règlement Intérieur
- Rédiger des règles de vie collective
- Contribuer à une rédaction collective
- Prendre la parole en public

PUBLIC CONCERNÉ :

- Élèves de 6ème - Conseil de Vie Collégienne

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation et professeurs principaux

DURÉE :

- Deux premiers mois de l'année scolaire

PROGRAMMATION :

Toutes les séances sont menées dans le cadre de l'heure de vie de classe de chaque classe de 6ème

Séance 1

Objectifs :

- Expliciter les objectifs du Règlement Intérieur
- Clarifier la notion de règle et de droit

Rappeler aux élèves que pour pouvoir être scolarisés au collège, ils ont été obligés, eux et leurs parents, de signer le Règlement Intérieur afin de signifier leur engagement de le respecter.

Leur demander ce qu'ils ont retenu du RI en termes des règles et droits pour bien vivre au collège

Faire émerger les représentations des élèves sur la règle : les noter au tableau ou visualiser sur l'écran

Procéder de la même manière en ce qui concerne la notion de droit.

Dans chaque classe, la lecture des définitions de la règle et du droit dans les dictionnaires doit permettre d'enrichir les propositions initiales des élèves. Ainsi complétées, elles sont publiées sur l'ENT.

Annoncer l'objectif de la séance suivante et proposer d'élaborer la charte du bien vivre au collège pour que les règles et les droits soient plus faciles à comprendre et à retenir.

Séance 2

Objectif :

- Définir les grands principes du Règlement Intérieur qui s'inscrit dans le respect des lois et règlements de la République française fondée sur 3 valeurs « Liberté, Égalité, Fraternité » (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789) et sur 4 principes : une république démocratique, une république indivisible, une république laïque, une république sociale.



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

JUSTICE ET LOI

CYCLE 3 : « NOTRE CHARTE DU BIEN VIVRE AU COLLÈGE »

Travail collectif ou par groupe dans chaque classe de 6ème :

À partir des mots clé du Règlement Intérieur, demander aux élèves d'explicitier leur sens et leur traduction concrète au collège.

- Ces mots clés pourraient être les suivants :

Respect, sécurité, justice, équité, santé, sérénité, bien-être, protection, instruction, éducation, savoir, culture, expression, information, reconnaissance, soutien, accompagnement, bienveillance, assiduité, ponctualité, travail, solidarité, humanité, coopération, responsabilité, honnêteté

- En lien avec les devoirs :

Assiduité, ponctualité, obligation de travail, solidarité, humanité, honnêteté, coopération, responsabilité, respect de la règle en général, respect d'autrui, refus de toutes discriminations, respect des locaux et du matériel

- En lien avec les droits :

Instruction, éducation, justice, équité, accès au savoir et à la culture, expression, information, respect, protection, sécurité, bien-être, santé, reconnaissance, soutien, accompagnement, bienveillance

Il reviendra aux équipes de choisir ceux qu'elle considère comme les plus pertinents à traiter dans le contexte du collège ou d'en choisir d'autres.

Les propositions des élèves sont enregistrées dans l'ENT.

La synthèse des propositions de toutes les classes pour chaque mot clé retenu est faite par le/la CPE ou par un/une AED volontaire. Elle est publiée sur l'ENT.

Séance 3

Objectifs :

- Dégager des idées essentielles d'un document
- Justifier ses choix

Chaque classe de 6ème est chargée de définir une ou deux règles (en fonction du nombre de classes de 6ème) concernant un ou deux mots clés retenus du Règlement Intérieur. Pour cela, elle s'appuie sur la synthèse des propositions relatives à ces mots clés.

Exemple : Les élèves d'une 6ème définissent une ou deux règles portant sur le RESPECT.

Séances 4 et 5 (séance avec le Conseil de Vie Collégienne)

Objectifs :

- Élaborer la charte du bien vivre au collège
- Rédiger les articles de la charte
- Opérer des choix

Cette séance est menée avec le Conseil de Vie Collégienne.

Rappel du travail engagé par les élèves de 6ème sur la règle et le droit en lien avec le Règlement Intérieur et sur sa finalité (charte).

Rappel par les élèves du CVL de ce qu'est une règle et de ce qu'est un droit

Préciser le format d'une charte : document qui détermine d'une manière claire et synthétique les droits et les devoirs des membres de la communauté.

Le/la CPE affiche pour chaque mot clé étudié du Règlement Intérieur toutes les propositions d'élèves qu'elle a regroupées en vue de cette séance. Le CVC opère des choix, reformule des propositions si nécessaires, la charte est ainsi finalisée. Elle sera validée par le chef d'établissement.

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

JUSTICE ET LOI

CYCLE 3 : « NOTRE CHARTE DU BIEN VIVRE AU COLLÈGE »

Séances 6 et 7 (avec le Conseil de Vie Collégienne)

Objectifs:

- Découvrir un outil web genially qui permet de créer des infographies animées, des présentations interactives
- Connaître ses fonctionnalités
- Choisir des photos en adéquation avec le contenu de la charte. La séance est co-animée avec le/la professeur(e) documentaliste.

Séance 8 (au CDI)

Objectifs :

- Investir la connaissance des fonctionnalités simples de genially
- Créer une charte du bien vivre ensemble interactive.

La séance est animée avec le/la professeur(e) documentaliste.

Chaque règle sera illustrée par une image choisie par le CVC.

La charte sera présentée à toutes les classes pour information et publiée sur l'ENT.

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 1789

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000697056/2021-07-22/>

- Déclaration Universelle des droits de l'Homme 1948

<http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-fondamentaux-10086/droits-de-lhomme-et-libertes-fondamentales-10087/declaration-universelle-des-droits-de-lhomme-de-1948-11038.html>

- Code de l'éducation : articles L401-1 à L401-4

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000036802091/

- Règlement intérieur (article L401-2)

- Code de l'éducation : articles R421-2 à R421-7

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039016572/

- Règlement intérieur (article R421-5)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039016548/#:~:text=Le%20r%C3%A8glement%20int%C3%A9rieur%2C%20adopt%C3%A9%20par,de%20civilit%C3%A9%20et%20de%20comportement.

- Code de l'éducation : articles R511-1 à D511-5

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039016602/

- Droits et obligations des élèves des établissements d'enseignement du second degré

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000006151359/

- Circulaire n°2011-112 du 1er août 2011 relative au règlement intérieur des établissements d'enseignement

<https://www.education.gouv.fr/bo/2011/Special6/MENE1120353C.htm>

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

JUSTICE ET LOI

CYCLE 4 : « JUSTICE, UNE INSTITUTION ET UNE VALEUR »



La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi.

OBJECTIFS :

- Connaître et comprendre les grands principes de la justice
- Relier le droit et la justice en société à leur application au sein de l'EPL

COMPÉTENCES :

- Comprendre les objectifs du règlement intérieur et la vie de l'établissement :
 - Le rôle de la justice : principes et fonctionnement (dans le cadre de l'EMC)
 - Le règlement de l'établissement et les textes qui organisent la vie éducative.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre et transmettre la réciprocité entre droits et devoirs

PUBLIC CONCERNÉ :

- Délégués de classe, délégués au CA et au Conseil de discipline, le CVC

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation, professeur(e) d'Histoire-géographie et de l'EMC, AED référents(es) des classes

COORDONNATEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation

DURÉE :

- Deux trimestres

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectifs :

- Susciter la réflexion sur les enjeux de l'élection de délégués
- Réaffirmer le principe de représentativité
- Mettre en valeur l'importance d'un débat public plus actif autour de la loi et de la justice

Dans le cadre des semaines de l'engagement, mettre en place plusieurs ateliers thématiques sur la justice, la loi, l'engagement, l'intérêt général/intérêt particulier.

Ces ateliers seront préparés l'année N-1. Leur objectif est de sensibiliser les jeunes à leur rôle dans l'établissement et au rôle des représentants des citoyens dans la société. Les débats dans ces ateliers peuvent être animés par des enseignants volontaires ou intervenants extérieurs qualifiés.

Séance 2 (dans le cadre de l'heure de vie de classe)

Objectifs :

- Informer du processus d'élection de délégués d'élèves aux différentes instances du collège
- Expliciter les objectifs de la profession de foi.

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

JUSTICE ET LOI

CYCLE 4 : « LA JUSTICE, UNE INSTITUTION ET UNE VALEUR »

Séance co-animée avec le/la professeur(e) principal(e)

Séance 3

Objectif :

- Assurer le bon déroulement de l'élection de délégués de classe et du CVC

Séance 4 (assemblée générale de tous les élèves élus)

Objectifs :

- Découvrir les modalités de fonctionnement de l'assemblée générale des délégués de classe et du Conseil de Vie collégienne
- Découvrir les missions des délégués classe et du Conseil de Vie Collégienne
- Découvrir les droits des élèves au collège
- Informer des modalités de communication entre les délégués (espace ENT, tableau d'affichage, écran plasma s'ils existent dans l'établissement)

Après un temps d'information institutionnelle, réflexion en ateliers sur des pistes de travail possibles.

Une des pistes qui pourrait être proposée est celle sur la justice et son application dans l'établissement, **dans le cadre de la formation des délégués et en lien avec l'enseignement moral et civique.**

Séance 5

Objectifs :

- Connaître les mesures disciplinaires : punitions et sanctions
- Comprendre le sens éducatif que doit avoir toute punition et sanction en milieu scolaire

En prenant appui sur la réflexion menée dans les ateliers mis en place au cours des semaines de l'engagement et dont a été gardée la trace écrite, revenir sur la notion de justice et définir ensemble comment elle est garantie dans l'établissement scolaire (Règlement Intérieur).

Lecture collective des mesures disciplinaires prévues dans le Règlement intérieur

Dans le troisième temps de la séance, l'étude de cas.

Chaque groupe doit identifier une punition ou une sanction en réponse à une situation étudiée (première analyse). Dans son travail, le groupe s'appuie sur le Règlement Intérieur de l'établissement.

Puis, il présente brièvement la situation, propose une mesure disciplinaire et l'argumente

Échange avec les autres groupes qui peuvent apporter des contre arguments. La pertinence de la proposition est validée par le/ la CPE.

Séance 6

Objectifs :

- Connaître le principe de l'Etat de droit
- Connaître son application dans l'établissement scolaire

Mettre en parallèle la loi et le droit. L'obligation est un lien de droit qui unit des personnes.

Rappeler aux élèves que dans un établissement scolaire, pour répondre aux actes d'indiscipline commis par les élèves, plusieurs mesures sont prévues et inscrites dans le règlement intérieur des établissements. C'est la gravité des faits qui va déterminer la nature des mesures, le personnel de l'établissement qui peut les prononcer et le cadre dans lequel ces mesures peuvent être mises en œuvre.

- Il est important de préciser également qu'avoir commis une infraction au règlement intérieur, avoir fait quelque chose d'interdit, ne prive pas l'élève de ses droits.

L'établissement a le pouvoir de punir et de sanctionner mais en respectant lui-même la loi. C'est le principe de l'État de droit.

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

JUSTICE ET LOI

CYCLE 4 : « LA JUSTICE, UNE INSTITUTION ET UNE VALEUR »

Des principes doivent être appliqués :

- Le principe du contradictoire : donner à l'élève les moyens de s'exprimer avant toute décision, lui permettre de présenter sa vision de la situation et la manière dont il l'a vécue ; l'obligation de motivation : justifier clairement la prise de décision et expliquer les faits reprochés à l'élève.
- Le principe de proportionnalité : la sanction doit être à l'échelle de la gravité de la faute commise.
- Le principe d'individualisation : la décision en matière de sanction doit être réfléchie en fonction de l'élève, de sa personnalité, de sa situation et du contexte de l'erreur commise. Les punitions collectives sont ainsi interdites.
- Le principe du Non bis idem : une même erreur commise par un élève ne peut faire l'objet que d'une seule sanction.
- Le principe de légalité : toute mesure prise à l'égard d'un élève doit respecter les lois.

Chaque principe est explicité à l'aide d'exemples concrets (choisis en amont avec le chef d'établissement).

Séance 7

Objectifs :

- Découvrir le rôle d'un conseil de discipline
- Découvrir sa composition et son déroulement

Dans un premier temps, lecture et explicitation des textes régissant le conseil de discipline. S'assurer que les élèves aient compris l'essentiel.

Dans un second temps, simulation d'un conseil de discipline. Chaque élève doit jouer le rôle d'un membre du conseil à partir d'une situation fictive.

Un temps de préparation pour que chacun choisisse ses arguments, les note afin de pouvoir les utiliser au moment de la simulation.

Un groupe d'élèves observe et écoute: Analyse de postures, d'arguments, d'échanges entre divers protagonistes.

La participation du chef d'établissement à cette séance serait souhaitable.

Séance 8

Objectifs :

- Dégager les idées essentielles sur la justice
- Rédiger une synthèse des travaux menés sur la justice dans le cadre de l'EMC et de la formation des délégués.

Séance co-animée par le professeur(e) de l'EMC et le/la CPE.

Synthèse publiée sur l'ENT.

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 1789 Art 6
https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006527432/
- Déclaration Universelle des droits de l'Homme 1948 Art 8
<http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-fondamentaux-10086/droits-de-lhomme-et-libertes-fondamentales-10087/declaration-universelle-des-droits-de-lhomme-de-1948-11038.html>
- Le règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement : Décrets n° 2011-728 et n° 2011-729 du 24 juin 2011 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2011/Special6/MENE1120353C.htm>
- Le règlement intérieur de l'établissement
- <http://www.ado.justice.gouv.fr/>
- <https://www.dailymotion.com/video/xhshwl>
- <http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/college/quatriem/justice2002.pdf>

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

JUSTICE ET LOI

CYCLES 3 ET 4 : « ET SI ON PARLAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR »



Ce travail sur le Règlement Intérieur peut être mené également avec le Conseil de Vie Lycéenne au lycée. Dans ce cas, des adaptations au public plus âgé seraient nécessaires.

OBJECTIFS :

- Connaître les notions de droits et de devoirs
- Connaître les textes nationaux et internationaux ratifiés par la France et pris en compte dans le Règlement Intérieur
- Élaborer des propositions d'articles du Règlement Intérieur

COMPÉTENCES :

- Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les appliquer
- Connaître les droits et les devoirs de la personne, de l'enfant, de l'élève et du citoyen
- Connaître le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoirs, règle, règlement et loi)
- S'inscrire dans une démarche collective

PUBLIC CONCERNÉ :

- Élèves de tous les niveaux

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation, professeurs principaux

COORDONNATEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation

DURÉE :

- Premier trimestre

Ce projet sera présenté au Comité d'Éducation à la santé et citoyenneté, outil structurant de la politique éducative, et validé par le/la chef(fe) d'établissement.

Toutes les séances seront menées dans le cadre de l'heure de vie de classe.

PROGRAMMATION :

Séance 1 (pour tous les élèves de 6ème)

Objectifs :

- Identifier et nommer ses besoins
- Cerner la notion de vivre ensemble.

Travail en groupe :

Dans un premier temps, inviter les élèves à réfléchir et à répondre individuellement à la question : qu'est-ce qui peut te permettre de te sentir bien au collège ?

Dans un second temps : des réponses individuelles sont mutualisées par sous-groupe et restituées en grand groupe. Les réponses sont écrites au tableau. Essai de regrouper les réponses données.

Ce qui est favorable au bien-être au collège, c'est...

LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

JUSTICE ET LOI

CYCLES 3 ET 4 : « ET SI ON PARLAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR »

Séance 2 (la même pour chaque niveau)

Objectifs :

- Élaborer les définitions de la règle et du droit
- Découvrir les textes fondamentaux sur les droits de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen

En prenant appui sur les réponses de tous les élèves de 6ème (cf. séance 1) portant sur ce qui est nécessaire pour bien vivre au collège (un cadre structurant appuyé sur des règles), les amener à dégager une définition de la règle et du droit. Les noter au tableau et les compléter par les éléments d'explicitation trouvés dans des dictionnaires.

Rappeler l'existence du Règlement Intérieur et les textes nationaux et internationaux ratifiés par la France les plus significatifs qui le fondent.

Chaque groupe dégage des idées forces d'un des textes lus.

Mise en commun : restitution par chaque groupe de leur travail. Les productions des élèves sont publiées sur l'ENT. Présenter le projet d'appropriation du Règlement intérieur du collège ; chaque niveau sera chargé d'une lecture et d'une reformulation d'une partie du Règlement Intérieur.

Le/la CPE en lien avec les professeurs principaux décide de la répartition des thématiques entre chaque niveau (6ème-5ème -4ème -3ème)

Séances 3 et 4

Objectif :

- Comprendre le sens des droits et des obligations du Règlement Intérieur

Chaque niveau travaille sur un des thèmes du RI par exemple, tous les élèves de 4ème travaillent sur les punitions et sanctions, mais une classe de 4ème travaillera sur les punitions, une autre sur les exclusions, une autre encore sur les principes d'une sanction éducative, ...

Chaque groupe classe propose des amendements en prenant appui sur des articles des textes de loi.

La synthèse des travaux de chaque classe et de chaque niveau est réalisée par un AED volontaire et supervisée par le/la CPE.

Séance 6

Objectif :

- Analyser le travail mené

Dans chaque classe, un échange sur les difficultés rencontrées au cours du travail sur le Règlement Intérieur et sur ce que ce travail a permis de découvrir et de comprendre.

Séance 7

Objectifs :

- Présenter la démarche au Conseil d'Administration
- Prendre la parole en public

Des représentants d'élèves au CA présentent le travail mené sur le Règlement Intérieur.

Cette version du Règlement Intérieur avec les amendements proposés est soumise au vote pour sa validation.

SUPPORT - RESSOURCE :

CEC : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/personnels-ressources-instances>



LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

JUSTICE ET LOI

LYCÉE : « QU'EST-CE QUI EST JUSTE ? »



Séances-débats menées dans le cadre de la formation du CVL par des professeurs volontaires ou des intervenants extérieurs qualifiés et /ou lors des semaines d'engagement. Elles pourraient être précédées de la séquence proposée au cycle 4 « Justice, une institution et une valeur » mais adaptée aux lycéens.

OBJECTIFS :

- Définir le principe d'obéissance à la loi, fondement du pacte social
- Appréhender la désobéissance à la loi dans les limites de la loi dictée par un bon sens ou la nécessité, l'équité)
- Définir la notion d'équité

COMPÉTENCES :

- Comprendre le sens d'obéissance aux lois
- Distinguer la nature des lois des sources, organes des lois
- Comprendre le sens d'équité

PROGRAMMATION :

Séance 1, 2 et 3

Objectif :

- Soutenir une argumentation dans un débat

À partir d'un support, d'une idée, engager les élèves dans les débats argumentatifs sur la relation entre la justice et la loi, sur ce qui est juste ou pas, sur des lois de la nature/les lois de la cité, sur l'obéissance/la désobéissance.

Exemples :

- « Une chose n'est pas juste parce qu'elle est loi ; mais elle doit être loi parce qu'elle est juste. » (Michel de Montaigne)

- Article issu du mook « Eléphant » : « Un agriculteur des Alpes-Maritimes, producteur d'olives et d'œufs, est sorti de la gendarmerie après quarante-huit heures de garde à vue. Aucune charge n'a été retenue contre lui. Pourtant, il était une sorte de récidiviste. Dix jours plus tôt, le procureur du tribunal correctionnel de Nice avait requis contre lui huit mois de prison avec sursis pour avoir aidé des migrants à franchir la frontière franco-italienne, en avoir hébergé à son domicile et installé d'autres dans un centre de vacances désaffecté.

L'agriculteur justifiait ainsi sa démarche : « Je le fais parce qu'il faut le faire. Il y a des gens qui sont morts sur l'autoroute. Il y a des familles qui souffrent. » Dans ses poursuites judiciaires, il voyait « un acharnement infondé contre des actions humanitaires », concluant : « Même si vous me condamnez, le problème continuera. » Pour le procureur, le sujet ne souffrait pas de discussion : « Ce n'est pas à la justice de décider de changer la loi. » Les citoyens eux-mêmes, dans cette affaire, comme dans d'autres semblables, se sont divisés entre détracteurs et soutiens » Anne-Emmanuelle Monnier, mook L'éléphant n° 18, mars 2017

Séquence 4

Objectif :

- Susciter la réflexion sur l'obéissance/ la désobéissance aux lois

Comme conclusion, l'écoute suivi d'un débat avec les élèves d'un cours interactif en visio-conférence enregistré le 03/02/2011 de Jean-Louis POIRIER, Doyen Honoraire de l'Inspection Générale de Philosophie intitulé « Est-il permis de désobéir aux lois ? » : <https://projet-eee.eu/video/est-il-permis-de-desobeir-aux-lois-jean-louis-poirier/> <http://www.coin-philo.net/> Présence d'un professeur de philosophie, d'histoire ou d'un intervenant extérieur conseillée (homme de loi, sociologue, ...)

LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

CYCLE 3 : « NOS DIFFÉRENCES, UNE CHANCE »



OBJECTIFS :

- S'approprier la notion d'égalité en droit
- Identifier des stéréotypes et reconnaître des situations de discriminations
- Réfléchir aux fondements des discriminations, en proposant des hypothèses à partir de situations concrètes

COMPÉTENCES :

- Comprendre la notion d'égalité en droit
- Comprendre les situations inégalitaires dans les faits et de s'interroger sur leur légalité
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique
- Coopérer et faire preuve de responsabilité
- Prendre des initiatives et mettre en œuvre des projets

PORTEUR DU PROJET :

- Élus du CVC, délégués de classe, ambassadeurs contre le harcèlement

PUBLIC CONCERNÉ :

- Tous les élèves

COORDONNATEUR DE PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation, enseignant(e) EMC et/ou professeur(e) documentaliste

DURÉE :

- Un trimestre

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectif :

- Définir le phénomène et les conséquences de discrimination

Proposer aux élèves de regarder, sans faire des commentaires, trois supports vidéos.

Après chaque visionnage, une pause pour permettre aux élèves de noter ce qu'ils ont vu et ressenti.

- « Le bouleversant témoignage de Keaton, victime de harcèlement scolaire » :

<https://www.youtube.com/watch?v=QD2GJhY5D18>

- Bande annonce du film « Grosse », réalisé par Maxime Ginolin :

<https://www.youtube.com/watch?v=H-qIO61EQ4U>

- Bande annonce du téléfilm de France 2 « Baisers cachés » diffusé le 17 mai 2017-Extrait « Média et rumeur »

<https://youtu.be/KtELfBV1Cp8>

Recueil des remarques et des ressentis des élèves. Notées au tableau, elles doivent permettre d'élaborer collectivement une ébauche de définition du phénomène de discrimination (ses motifs, ses caractéristiques et ses conséquences).

Proposer à chaque groupe d'élèves une ressource (photos, extrait d'un article, vidéo) illustrant un type de discrimination et ses conséquences.



LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

CYCLE 3 : « NOS DIFFÉRENCES, UNE CHANCE »

Par exemple :

- Vidéo : Rescapée OÙÏGHOURE des camps de rééducation en Chine, Gulbahar Haitiwaji témoigne, Figaro Live
- « Une noire qui n'avait rien à faire là » : Marie-José Pérec témoigne dans « La Face Katché » : <https://www.dailymotion.com/video/x80tjvu>, l'émission de Manu Katché diffusée sur le site de Yahoo.
- Photos sur l'apartheid en Afrique du Sud
- Article Trois ans après l'exode, les Rohingyas toujours persécutés au Myanmar, Amnesty Internationale : <https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/myanmar-trois-ans-apres-lexode-les-rohingyas-toujours-persecutes>
- Article, vidéo ou affiche illustrant des comportements ou des propos discriminants à l'égard des migrants et leur demander d'y repérer des informations significatives, l'objectif étant de les amener à enrichir la première définition de discrimination.

Mise en commun

Clarifier avec les élèves les termes : « discriminer », « ségréger », « l'apartheid », « le génocide » après la lecture, dans les dictionnaires, des définitions de ces termes.

Noter les définitions sur les feuilles de grand format, elles seront affichées dans la salle d'étude et au CDI (pourront être exploitées ultérieurement en vue d'une exposition par exemple).

Séance 2

Objectifs :

- Identifier l'origine des discriminations
- Identifier des stéréotypes et des préjugés
- Émettre un jugement personnel
- Comment des stéréotypes peuvent-ils aboutir à des discriminations ?

Chaque groupe se voit proposer l'étude d'une situation discriminante.

Critères de discrimination et exemples de situations sont proposés aux élèves sur le site defenseurdesdroits.org, Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité.

Les élèves élaborent des hypothèses quant aux décisions prises. Comme par exemple, embaucher une femme serait source de désorganisation possible dans l'entreprise en faisant référence aux maternités possibles, ou aux jours d'absence en raison de la maladie de ses enfants, ...)

Ces hypothèses des élèves sont écrites au tableau, le/la CPE amène les élèves (à partir de leurs exemples) à **faire le lien entre :**

- **Les stéréotypes qui existent autour de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'apparence physique** (reprendre les 23 critères du code pénal) comme représentations caricaturales, croyances injustes et simplistes qui catégorisent les individus et véhiculent sur ces derniers des idées reçues (exemples : une femme serait mieux à même de s'occuper des enfants ou d'un parent âgé / par nature les filles seraient plus sages que les garçons / un homme aurait plus d'autorité qu'une femme, etc.).

- **Les préjugés comme construction d'a priori qui engendrent des attitudes et comportements homophobes, sexistes, racistes, etc.** (par exemple, crainte que le lieu de travail ou scolaire ne soit perturbé par l'arrivée de personnes handicapées, etc.).

- **D'autres éléments qui sont sources de discriminations comme des attitudes, des propos qui placent les personnes victimes de préjugés en situation défavorable par rapport à d'autres individus dans les domaines visés par la loi** (éducation - loisirs/sports - emploi accès/exercice - logement - biens et services privés - biens et services publics) et qui portent donc atteinte à l'identité de la personne (cf. les exemples sur le site internet : le Défenseur des Droits).



LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

CYCLE 3 : « NOS DIFFÉRENCES, UNE CHANCE »

Recopier les définitions des stéréotypes et des préjugés sur des feuilles grand format pour qu'elles puissent être affichées au CDI et en salle d'étude.

Séance 3 et 4

Objectifs :

- Connaître les principes d'égalité et de non-discrimination
- Confronter son jugement personnel aux textes de lois
- Construire un argumentaire
- Prendre la parole en public pour argumenter sa position

Visionnage de la vidéo « C'est quoi la discrimination ? - 1 jour, 1 question » (EP. 593) : <https://www.youtube.com/watch?v=1T8GXJCEr2Y> en guise d'introduction de la séance. Les groupes constitués précédemment analysent les situations étudiées en séance 2 au regard des textes des lois cf. Ressources

Chaque binôme prépare un bref argumentaire.

Lors de la prestation orale, chaque groupe rappelle aux autres la situation qu'il a analysée, les hypothèses qu'il a élaborées en séance précédente et démontre leur caractère légal ou non légal en s'appuyant sur le texte de loi.

La séance permet de conduire les élèves à argumenter au-delà de leurs émotions et ainsi d'acquérir des arguments juridiques régissant les principes d'égalité et de non-discrimination.

Il est important que tous les binômes puissent exposer leur argumentaire d'où la nécessité de deux séances.

L'article 225-1 du Code pénal énumère 23 critères de discrimination. Ces critères seront affichés en salle d'étude et au CDI.

Rappeler que le règlement intérieur de l'établissement scolaire prend en compte les lois françaises et traités internationaux dont la France est signataire.

Séance 5

Objectifs :

- Connaître des hommes et des femmes célèbres qui ont lutté contre les discriminations
- Valoriser l'engagement individuel pour l'égalité des droits de tous

Visionnage d'une vidéo : « Rosa Parks : une femme qui n'avait peur de rien », TV5 Monde : <https://www.youtube.com/watch?v=NfG5GWtUbKU>, suivi d'un échange.

Chaque groupe choisit un homme ou une femme célèbre (ils seront sélectionnés en concertation avec le/la professeur(e) documentaliste) et prépare en 3 ou 4 phrases maximum (la lutte qu'il/elle mène /a mené pour l'égalité des droits.

Limiter le nombre de phrases afin que les élèves soient amenés à sélectionner des éléments les plus saillants pour leurs présentations.

Veiller à ce que les hommes et les femmes représentent différents pays, différents champs d'action à différentes époques de l'histoire afin que les élèves prennent conscience que la lutte contre les discriminations est longue et qu'elle se poursuit, qu'elle nécessite une vigilance citoyenne constante.

Ces mini portraits réalisés par les élèves pourraient être regroupés par la professeur(e) documentaliste sur un padlet. Ils pourraient être également présentés dans le cadre d'une exposition ponctuelle de sensibilisation sur les questions de discrimination. Les 23 critères de discrimination pourraient être également affichés.

Évaluation :

Questionnaire d'évaluation « Lutter contre les discriminations » de Didier MARTY (professeur documentaliste) et de David GAVANIER (HGEC), Collège Littré à Bourges, académie Orléans Tours à renseigner par chaque élève.

**LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET
À LA RÉFLEXION CRITIQUE**

PENSÉE CRITIQUE

CYCLE 3 : « NOS DIFFÉRENCES, UNE CHANCE »

Séance 6

Objectif :

- Engager les élèves dans une démarche de projet

- Quelles actions sont à mener au collège pour sensibiliser tous les élèves aux questions de discriminations ?

Noter les propositions des élèves au tableau :

- Recherche des slogans, des photos en vue d'une exposition sur les différents critères de discriminations
- Réaliser un enregistrement audio avec des slogans et/ou citations lus par les élèves (l'enregistrement pourrait ensuite être déposé au CDI)
- Préparer une intervention en classe : un diaporama commenté par un binôme d'élèves devant leurs pairs en heure de vie de classe

Cette séance doit permettre de définir qui fait quoi, quand et comment ? Un AED volontaire pourrait assurer la supervision du projet.

SUPPORTS - RESSOURCES :

- L'article 225-1 du Code pénal

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033461473/

- Questionnaire « lutter contre les discriminations »

https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/enseignements_pedagogie/socle_commun/banque_de_situations/DOC-HGEC_1.pdf

- Vidéo : Rescapée OUIGHOURE des camps de rééducation en Chine, Gulbahar Haitiwaji témoigne, Figaro Live <https://www.bing.com/videos/search?q=Rescap%c3%a9e+OU%c3%8fGHOURE+des+camps+de+r%c3%a9%c3%a-9ducation+en+Chine%2c+Gulbahar+Haitiwaji+figaro+live&docid=608006338033319579&mid=303CC1F63EE-14B83AC18303CC1F63EE14B83AC18&view=detail&FORM=VIRE> (lien à copier dans la barre de navigation).

LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

CYCLE 4 : « PUBLICITÉ, ENTRE ÉMOTION ET RAISON »



OBJECTIFS :

- Découvrir et appréhender « l'objet publicitaire »
- Identifier les éléments du message médiatique
- Analyser le langage de l'image publicitaire
- Identifier la fonction argumentative de l'image publicitaire

COMPÉTENCES :

- Comprendre que le message publicitaire est porteur de sens et qu'il est possible d'expliciter sa visée
- Distinguer ce qui est objectif et ce qui est subjectif
- Faire preuve de discernement et d'esprit critique face aux messages des médias
- Vérifier la validité d'une information

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation, professeur(e) documentaliste, AED (si compétences particulières)

PUBLIC CONCERNÉ :

- Élèves de 6ème ou les élèves faisant partie d'un club, d'un atelier proposé pendant la pause méridienne

COORDONNATEUR DE PROJET :

- Professeur(e) documentaliste

DURÉE :

- Un trimestre

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectif :

- Identifier les éléments signifiants d'une information et d'une publicité

Pour différencier une publicité d'une information, il est nécessaire que chacun se base sur les mêmes critères. Aussi, il est important de faire émerger, dans un premier temps, les représentations des élèves concernant la publicité d'une part (et ce qu'elle est) et celles concernant l'information d'autre part. Les remarques des élèves sont notées au tableau.

- Qu'est-ce que pour vous l'information ? Noter les remarques des élèves au tableau.

- Qu'est-ce que pour vous une publicité ? Noter les remarques des élèves au tableau.

Sollicitation des élèves : « Un de vous peut-il parler d'une publicité qu'il apprécie en ce moment ? » Justifier son choix.

Travail en groupe : Distribuer divers documents : affiches, règlements, logos informatifs, dépliants, puis demander aux élèves de les classer en publicité ou information. Chaque groupe notera des éléments qui ont motivé sa décision (contenu du message, provenance du document, ...).

Cette mise en commun et discussion doivent aboutir à une première définition de l'information et de la publicité. Elle est croisée avec les représentations des élèves notées dans la première partie de la séance.

Pour comprendre l'origine et l'évolution de la publicité, visionnage « Qui a inventé la pub ? - 1 jour, 1 question » :

<https://www.youtube.com/watch?v=ecXsvPc-BWw>

Demander aux élèves ce qu'ils ont retenu (les amener à reformuler ce qu'ils ont entendu).



LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

CYCLE 4 : « PUBLICITÉ, ENTRE ÉMOTION ET RAISON »

Séance 2

Objectifs :

- Déterminer ce qu'est une information
- Identifier les types d'information
- Repérer des éléments importants dans des vidéos
- Faire la synthèse des éléments recueillis

Rappel des définitions de l'information et de la publicité élaborées au cours de la première séance.

Visionnage de trois vidéos de 2 minutes chacune, « L'information c'est quoi ? », Arte journal junior : <https://www.arte.tv/fr/videos/O74787-175-A/l-information-c-est-quoi-1-5/>. Noter ce qui a été retenu par les élèves. Selon les réactions, effectuer un second visionnage en autorisant la prise de notes.

La même démarche pour les deux autres visionnages :

« Qu'est-ce qu'une information objective ? » :

<https://www.arte.tv/fr/videos/O81327-001-A/qu-est-ce-qu-une-information-objective-4-5/>.

Noter ce qui a été retenu par les élèves

« Qu'est-ce qu'une bonne information ? » :

<https://www.arte.tv/fr/videos/O81327-002-A/qu-est-ce-qu-une-bonne-information-5-5/>.

Noter ce qui a été retenu par les élèves

Afficher sur l'écran différents types d'information : textuelle (information relative au texte), numérique (données chiffrées), alphanumérique (qui contient à la fois des chiffres et des lettres), visuelle (qui n'est pas composé de caractères alphanumériques), sonore (information relative au son), audiovisuelle (qui regroupe le son et l'image).

Noter les remarques des élèves.

Reprendre la première définition de l'information (cf. séance 1) et la compléter avec ce qui a été appris au cours de cette séance.

Cette synthèse écrite pourra être affichée au CDI et en salle d'étude.

Séance 3

Objectifs :

- Identifier des typologies du message publicitaire
- Identifier les supports du message publicitaire

On propose aux élèves de visionner ensemble une publicité puis de répondre aux questions suivantes :

- Que montre cette publicité ?
- À qui s'adresse-t-elle : enfants/adultes, garçon/fille, quel âge... ?
- Quelle est l'entreprise à la base de cette publicité ?
- Que veut-elle faire comprendre ?
- De quelle manière parle-t-on du produit, quel est le ton utilisé ? (En faisant rire, en cherchant à séduire, en informant...)

Pour approfondir la réflexion sur la publicité, on propose aux élèves d'analyser les stratégies utilisées pour amener le consommateur à acheter le produit présenté.

Chaque groupe (4) analyse 2 publicités. Toutes les publicités sont présentées sur l'écran, chaque groupe apporte ses arguments, les autres élèves complètent.

À la fin de la séance, les élèves doivent comprendre qu'il y a :

- **Une publicité persuasive et informative** (convaincre) qui considère le consommateur comme un être rationnel dont les achats sont le fruit d'une décision mûrement réfléchie.



LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

CYCLE 4 : « PUBLICITÉ, ENTRE ÉMOTION ET RAISON »

- **Une publicité projective ou intégrative** (valoriser) inscrit le produit dans des codes sociaux et des modes de vie. Elle lui confère ainsi les marques d'un groupe social valorisant auquel appartient le consommateur. Le produit devient alors l'expression d'une appartenance (une voiture de luxe pour des consommateurs aisés financièrement, une crème anti-âge pour les femmes d'âge mûr).

- **Une publicité mécaniste** (répétitive basée sur un matraquage) s'appuie sur le courant psychologique du behaviorisme. Elle considère donc que le consommateur n'est ni rationnel ni conscient. Son comportement est passif et soumis à un conditionnement.

- **Une publicité suggestive** (séduire) exploite le désir du produit et sa dimension symbolique. Elle ne fait pas appel à la raison du consommateur mais à ses sens et ses sentiments. Elle cherche à le séduire et à satisfaire ses besoins fondamentaux par la suggestion.

Demander aux élèves quels sont les supports de publicité ? Où ils peuvent voir les publicités ?

Les élèves citeront certainement les différents médias (la télévision, la radio, le cinéma, l'internet, journaux, magazines). Veillez à ce qu'ils prennent conscience que la publicité est également dans la rue et que pour cette raison, il est impossible d'y échapper. Les différentes marques utilisent plusieurs supports pour faire prévaloir leurs produits.

Séance 4

Objectifs :

- Identifier les caractéristiques d'un publiportage
- Dégager les différences entre une publicité classique et un publiportage
- Dégager les différences entre un publiportage et un communiqué

- « *Le publiportage commence là où la publicité s'arrête. Expliquer le mode d'action des huiles essentielles ou le rôle du collagène III dans le processus de rajeunissement de la peau ne peut ni se faire en quelques lignes sur une annonce publicitaire, ni en quelques secondes sur un écran de télévision. C'est pourquoi les marques ont désormais souvent recours au publiportage pour expliquer et promouvoir leurs produits ou services.* »

- « *Le publiportage ne doit pas seulement donner envie d'acheter mais aussi, et surtout, de vraies raisons d'acheter* », Christine Malleret, CMC PubliStory.

Rappel par les élèves ce qu'ils ont déjà appris sur la publicité.

En binôme, les élèves ont 2 publiportages (les mêmes reportages peuvent être distribués à plusieurs binômes) et 2 communiqués (de presse, d'un ministère)

Les élèves répondent par groupe aux questions :

- Quelle est la nature du document ? D'où vient-il ?
- Que ressent-on en le lisant ?
- Qui l'a écrit ? Quel(s) messages a-t-on voulu faire passer ?

Faire justifier les réponses.

Identifier les caractéristiques d'un publiportage puis le comparer à une publicité traditionnelle.

Réfléchir ensemble sur l'intérêt du publiportage pour une marque.

Apporter la définition d'un communiqué. Faire comprendre qu'une publicité peut informer sans être commerciale.

Élaborer et rédiger une conclusion écrite de la séance.

Séance 5

Objectifs :

- Rendre explicites des éléments qui rendent un message publicitaire efficace
- Produire un message publicitaire

Reprendre les éléments identifiés au cours des séances précédentes, les compléter et les expliciter, si nécessaire en consultant le site <https://www.alloprof.qc.ca/> Dégager des éléments qui rendent un message publicitaire efficace.

LA CULTURE DU JUGEMENT : PENSER PAR SOI - MÊME ET AVEC LES AUTRES PRINCIPES D'AUTONOMIE



LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

CYCLE 4 : « PUBLICITÉ, ENTRE ÉMOTION ET RAISON »

Proposer de créer un message publicitaire pour un produit improbable à vendre (faire appel à l'imagination des élèves). En deux temps, des binômes ont des tâches précises :

Certains cherchent des arguments pour acheter ce produit, d'autres des titres accrocheurs, d'autres encore des slogans (activité de 5-10 minutes maximum)

Collecte des propositions et élaboration collective du message publicitaire.

Séance 6

- Rendre le message publicitaire efficace

La mise en forme (travail par groupe) du message publicitaire élaboré au cours de la séance précédente en le personnalisant (police et sa taille, couleurs, paragraphes, dispositions de lettres et des phrases) afin qu'il soit le plus convaincant possible.

Chaque groupe présente aux autres le travail réalisé. Les élèves le commentent en argumentant.

Évaluation (En autonomie sur l'heure d'étude)

Chaque élève renseigne un quiz en ligne (à construire) pour évaluer sa bonne compréhension de la thématique travaillée.

Il devra reconnaître des messages publicitaires, des publireportages, des communiqués, ...les associer aux définitions du dictionnaire, reconnaître le caractère des publicités présentées.

Prise en compte des compétences mise en œuvre dans la validation du socle CCC

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Dossier pédagogique 2017, fiche p.9, identifier et décoder la publicité cachée
- Brochure « Médias et information, on apprend ?! », fiche p.32, exercer son esprit critique face à la pub

LA CULTURE DU JUGEMENT : PENSER PAR SOI - MÊME ET AVEC LES AUTRES PRINCIPES D'AUTONOMIE



LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

LYCÉE : « DÉCONSTRUIRE POUR SE CONSTRUIRE »



OBJECTIFS :

- Analyser, identifier et définir la notion d'information fiable
- Analyser, identifier et définir la notion d'infox
- Comprendre les mécanismes des théories du complot
- Développer l'esprit critique
- Travailler en autonomie

COMPÉTENCES :

- Vérifier la fiabilité des sources
- Connaître les stratégies de désinformation
- Comprendre les ressorts et mécanismes des théories de complot
- Maîtriser l'argumentation et les règles du débat
- Comprendre les enjeux moraux et civiques de la société de l'information
- Connaître les questions éthiques majeures posées par l'usage collectif et individuel du numérique

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation, professeur(e) documentaliste, enseignants volontaires

PUBLIC CONCERNÉ :

- CVL, classes de secondes

COORDONNATEUR DE PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation

DURÉE :

- Un trimestre

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectif :

- Vérifier la fiabilité de l'information

Afficher sur l'écran des mots tels que : information - désinformation - mésinformation - infox - propagande
Faire réagir les élèves. Noter leurs remarques au tableau et les compléter par des informations trouvées, par les lycéens, dans les dictionnaires.

Quelle stratégie adopter pour vérifier une information ?

Les propositions des élèves seront complétées par celles citées dans « *Le petit manuel de la vérification de l'information* »

Proposer des liens afin que les élèves vérifient leur validité.

Proposer l'exercice inverse, en légendant des images sans donner contexte ni indice, et demander aux élèves de retrouver la source, et devenir ainsi eux-mêmes ainsi producteurs d'information.



LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

LYCÉE : « DÉCONSTRUIRE POUR SE CONSTRUIRE »

Séance 2

Objectifs :

- Comprendre les stratégies pour produire une désinformation
- Adopter un esprit critique face à des informations

Chaque groupe dispose d'un article de presse qu'il transforme en désinformation.

Après avoir présenté les faits relatés dans l'article, il explique les stratégies utilisées pour transformer les faits et créer ainsi une désinformation. Elles sont notées au tableau et complétées au fur et à mesure des interventions.

Lecture individuelle de l'article d'Adrien Rakotoarivelo « Comment faire une fake news ? » suivi d'échanges.

Séance 3

Objectif :

- Théories de complot : ressorts et mécanismes : identifier les caractéristiques propres aux trois types d'information présentées

Visionnage de la capsule 2 « Rumeur, théorie du complot et désinformation » www.theoriesducomplot.be

Après un échange à propos du contenu de cette capsule, le groupe est invité à regarder les trois extraits vidéos de la capsule « Exercice 1 du livret pédagogique ».

Dans chaque cas, s'agit-il d'une rumeur, d'une théorie du complot ou de désinformation ? Les élèves sont invités à argumenter après le visionnage de chaque capsule.

Séance 4 et suivantes

Théories de complot : ressorts et mécanismes : suite

La suite des séances peut être construite en s'appuyant sur un outil pédagogique « Théories de complot : ressorts et mécanismes » de Média animation, communication éducation

« Conçu comme un dispositif au service des animateurs et éducateurs, cet outil d'éducation aux médias propose, au travers de 14 capsules thématiques et 6 capsules exercices, d'aborder les théories du complot sous une approche critique et structurée.

Dans la première partie, à travers la présentation de définitions et de cas concrets, des capsules proposent une série de concepts qui permettent de s'y retrouver dans les notions liées au complotisme.

La deuxième partie regroupe les capsules qui permettent de comprendre d'où viennent les théories du complot. L'objectif à travers ces capsules est de présenter, expliquer et débattre des éléments qui créent un contexte favorable à l'apparition des théories du complot ».

Outre les capsules, l'outil comprend également un livret pédagogique d'appui aux formateurs. disponible www.theoriesducomplot.be

Évaluation

• En s'appuyant sur des grands principes sur lesquels reposent les théories du complot (établis par le politologue Pierre-André Taguieff), construire une théorie du complot à partir d'une idée de votre choix.

- 1 « Rien n'arrive par accident »
- 2 « Tout ce qui arrive est le résultat d'intentions ou de volontés cachées »
- 3 « Rien n'est tel qu'il paraît être »
- 4 « Tout est lié ou connecté, mais de façon occulte »
- 5 « Tout ce qui est officiellement tenu pour vrai doit faire l'objet d'un impitoyable examen critique ».

Travail par groupe, durée 2h. Peut être réalisé en autonomie sur le temps d'étude, temps d'internat, ...

LA CULTURE DU JUGEMENT : PENSER PAR SOI - MÊME ET AVEC LES AUTRES PRINCIPES D'AUTONOMIE



LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

LYCÉE : « DÉCONSTRUIRE POUR SE CONSTRUIRE »

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Comment repérer des fake news, Eduscol, Documentation
<https://edubase.eduscol.education.fr/fiche/16201>
- Comment faire une fake news ? Adrien Rakotoarivelo, On crée un dé clic
<https://on-media.fr/2019/02/07/comment-faire-une-fake-news/>
- Théories du complot : ressorts et mécanismes
<https://media-animation.be/Theories-du-complot-ressorts-et-mecanismes.html>
- <http://observers.france24.com/fr/20151106-comment-verifier-images-reseaux-sociaux>
- Manuel d'autodéfense intellectuelle, Sophie Mazet, Robert Laffon, 2015
- Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique, 2019

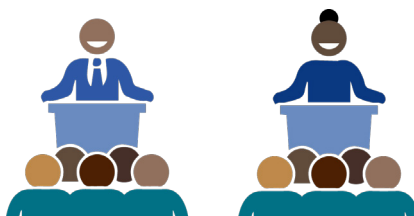
CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

CYCLE 3 : « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »



OBJECTIFS :

- Connaître le processus des élections démocratiques
- Connaître les élections de délégués de classe et y participer
- Découvrir et investir la mission de délégué élève

COMPÉTENCES :

- Connaître les missions et les obligations d'un délégué de classe
- Rédiger sa profession de foi
- Élaborer et s'impliquer dans un projet de classe
- Convaincre

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation en collaboration avec les professeurs principaux

PUBLIC CONCERNÉ :

- Tous les élèves de 6ème

COORDONNATEUR DE PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation

PROGRAMMATION :

Dans le cadre de la liaison école/collège, des délégués de classe participent avec le/la cheffe d'établissement aux rencontres avec les élèves du CM2 dans les écoles de recrutement. Leur rôle est de témoigner sur la vie au collège, d'expliquer et de valoriser le rôle des délégués de classe.

Au collège, les élections de délégués comportent plusieurs étapes (Délégués Flash, Damien Durand, 2009).

ÉTAPE 1 : Constitution de l'équipe de volontaires pour préparer les élections

Les élections doivent se dérouler comme de véritables élections avec l'installation d'un véritable Bureau de vote dans l'établissement, dans un lieu facile d'accès, vaste et fonctionnel.

ÉTAPE 2 : Campagne de sensibilisation à la fonction de délégué (dès la rentrée et au cours du mois de septembre)

Séance 1

Objectifs :

- Comprendre le rôle de délégué de classe et ses obligations
- Découvrir l'organisation des élections des délégués
- Comprendre la démarche à se porter candidat aux élections

Lors de la journée d'accueil des 6èmes, prévoir l'intervention d'un ou de deux anciens délégués de classe pour rappeler le rôle, les droits et les obligations de délégué. Présenter les initiatives des élèves élus de l'année passée.

La / Le CPE complète et étaye les propos des élèves en faisant le parallèle avec les élections d'un maire par exemple



**L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS
DANS L'ÉTABLISSEMENT**

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

CYCLE 3 : « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »

Séance 2 (dans le cadre de l'EMC)

Objectifs :

- Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité
- Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie : droits et devoirs des citoyens, de l'élève, rôle du vote

Le déroulement de la séance est défini avec le/la professeur(e) de l'enseignement moral et civique.

Séance 3 (dans le cadre de l'EMC, coanimation avec le/la CPE)

Objectifs :

- Découvrir les missions et responsabilités d'un maire/ d'un délégué de classe
- Découvrir les instances d'une commune/du collège et notamment le conseil de classe
- Découvrir les principes et l'organisation des élections d'un maire/ des délégués (instances, sièges, droits et devoirs)

La co-intervention d'un maire et d'un(e) CPE permet d'établir des parallèles entre les deux missions mais aussi repérer les différences en termes de responsabilités.

Séance 4 (heure de vie classe)

Objectifs :

- Expliciter le sens et les critères de rédaction d'une profession de foi

Dans un premier temps, demander aux élèves s'ils ont déjà lu des professions de foi :

- Si oui, qu'est-ce qu'ils en ont retenu ?
- Si, non préciser que la profession de foi est un document officiel et écrit dans lequel le candidat à une élection (délégué de classe, Conseil d'administration, CVC...) présente son programme, ses convictions et ses projets.

Lorsque les électeurs sont très nombreux et qu'ils ne connaissent pas le candidat personnellement, cette profession de foi à se faire connaître, à présenter ses motivations et arguments afin de susciter l'intérêt et l'adhésion des camarades au moment du vote.

Dans un deuxième temps, définir avec les élèves les informations qui doivent être précisées dans une profession de foi.

Quelques pistes/conseils :

La langue :

- Le style et le vocabulaire doivent être adaptés et soignés. Les mots choisis ont pour but d'accrocher les élèves et de leur donner envie de voter pour ce candidat.
- La langue doit être claire et compréhensible de tous.
- Les phrases sont simples et courtes.

Les informations personnelles :

- Qui suis-je ? : le nom, le prénom, la classe, l'expérience antérieure en tant que délégué, les centres d'intérêt
- Désigner son binôme

La motivation :

- Quel est le rôle, je souhaiterais jouer ? Quelles missions me tiennent à cœur ?

Le programme d'action :

- les idées que je souhaite mettre en œuvre
- les projets pour lesquels je souhaite m'investir (attention, réfléchis à des projets qui peuvent réellement être mis en place, sinon tu perdras toute crédibilité)

CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

CYCLE 3 : « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »

La communication avec les autres élèves :

- Comment j'envisage de communiquer avec les élèves de la classe ? Les autres délégués ?

La mise en page :

- format : une page A4 au maximum
- une photo. Elle permet d'être identifié facilement au moment des élections mais aussi au cours du mandat.
- un slogan accrocheur, un dessin, etc.

Ces quelques pistes pour rédiger sa profession de foi sont publiées sur l'ENT, afficher dans le bureau de vie scolaire, en salle d'étude et au CDI.

Il revient à chaque élève souhaitant se présenter de rédiger sa profession de foi sur le temps libre au CDI afin de pouvoir utiliser l'ordinateur pour le traitement de texte.

La/le professeur(e) documentaliste aide l'élève à inclure sa photo.

ÉTAPE 3 : Campagne électorale (octobre)

- Pendant les semaines de l'engagement : Toutes les professions de foi (car la séance 4 a eu lieu dans toutes les classes de tous les niveaux) sont affichées sur des panneaux dans l'espace de circulation des élèves (par exemple le hall d'entrée) afin qu'elles soient visibles et puissent être lues par tous.

Séance 5

Objectifs :

- Participer aux élections
- Élire des délégués de classe

Avant de donner la parole aux candidats, le professeur principal rappelle :

- qu'on peut se déclarer candidat le jour même de l'élection.
- qu'un élève n'ayant pas présenté sa candidature peut être élu s'il a reçu un nombre suffisant de voix et s'il accepte son mandat de délégué.

Les candidats se présentent à la classe avant le vote.

Les élections se déroulent à bulletin secret au scrutin uninominal à 2 tours. Prévoir des isolements, des urnes, des cartes d'électeurs.

Dépouillement des résultats et annonce des résultats.

ÉTAPE 4 : Formation des élèves élus (novembre- juin)

Elle est prise en charge par l'équipe d'accompagnateurs volontaires qui comprend d'anciens élus (cf. Fiche de présentation générale) mais on peut considérer qu'en octobre, elle a déjà commencé : tous les élèves ont été sensibilisés au rôle de délégué, ont choisi d'être candidats ou ont délégué cette mission à leurs camarades.

Séance 6

Objectif :

- Mettre en relation l'ensemble des délégués de classe en vue d'instaurer la communication entre les élèves élus

Après le tour de table de délégués (nom, prénom, classe), le chef d'établissement rappelle le rôle de délégué de classe et de l'assemblée (lieu d'échanges sur les questions relatives à la vie et au travail scolaires), il précise la relation qu'il souhaite établir avec les élèves élus.

CULTURE DE L'ENGAGEMENT :
AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT
PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS
DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

CYCLE 3 : « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »

Intervention de la/du CPE :

- Présentation du calendrier des réunions de l'assemblée et des réunions de conseils de classe (en tout cas, du premier conseil). Il sera publié sur l'ENT
- Présentation du programme de formation de délégués (il sera préparé en amont et soumis pour validation au chef d'établissement), les questions concernant toute la classe seront abordées en heure de vie de classe
- Échange avec les élèves sur les modes de communication entre les délégués : l'ENT, le tableau d'affichage

Séance 7

Objectif :

- Accompagner le délégué dans l'exercice de ses missions (cf. Cycles 3 et 4 : « J'apprends à exercer mes responsabilités de délégué(e). »)

ÉVALUATION :

- Nombre de candidatures, qualité des professions de foi, présence aux conseils de classe, nombre de réunions tenues dans l'année avec présence des délégués, taux de représentation à l'année N+1 et N+2.
- Validation d'items du domaine 3 du SCCC
- Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

CYCLES 3 ET 4 : « J'APPRENDS À EXERCER MES RESPONSABILITÉS DE DÉLÉGUÉ(E) »



OBJECTIFS :

- Informer sur les devoirs du délégué et les obligations de l'élève
- Informer sur les droits et les missions du délégué
- Accompagner la prise d'initiative des élèves

COMPÉTENCES :

- Connaître l'établissement, son fonctionnement et les personnels qui y travaillent
- S'approprier les missions du délégué
- Se constituer le dossier du délégué
- Prendre la parole en public : informer, rendre compte, dialoguer
- Argumenter
- Prendre des notes, rédiger des comptes rendus
- Être à l'écoute, disponible, réactif
- Tenir ses engagements

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation en collaboration les professeurs principaux

PUBLIC CONCERNÉ :

- Les délégués de classe

COORDONNATEUR DE PROJET :

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation

PROGRAMMATION :

La formation des élus (délégués) débute le plus tôt possible après les élections et se poursuit tout au long de l'année. En lycée, il est nécessaire de consulter le CVL pour recueillir son avis sur le projet de formation des délégués.

La formation peut être généralisée à tous les délégués et suppléants et/ou spécifique pour les délégués de certains niveaux (6e au collège - 2nde au lycée, les délégués élus au CVL, au CVC et/ou au conseil d'administration).

CONNAÎTRE LES DROITS ET LES DEVOIRS DU DÉLÉGUÉ

Séance 1

Objectifs :

- Comprendre les devoirs du délégué et les obligations de l'élève
- Rappeler les droits et les missions du délégué
- Découvrir les règles éthiques qui doivent guider l'action d'un délégué

Dans un premier temps, revenir avec les élèves, en prenant appui sur le Règlement Intérieur, sur les devoirs et obligations de l'élève.

Amener les élus à prendre conscience qu'un délégué conserve son statut d'élève, il est donc soumis aux mêmes obligations. En s'en affranchissant, il perd sa légitimité auprès de ses pairs et des adultes.

Revenir également sur les droits du délégué présentés déjà dans le cadre de la liaison école-collège.

Puis, à partir d'étude de cas, les élèves élus doivent repérer les qualités d'un délégué : devoir de neutralité, de discrétion, d'écoute, de respect, ...



**L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS
DANS L'ÉTABLISSEMENT**

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

CYCLES 3 ET 4 : « J'APPRENDS À EXERCER MES RESPONSABILITÉS DE DÉLÉGUÉ(E) »

Une trace écrite sera gardée dans le livret numérique du délégué qui sera enrichi au fil des séances de formation.

Séance 2

Objectifs :

- Définir les pièces du dossier du délégué de classe
- Après avoir demandé aux élèves de rappeler les missions du délégué de classe, on définit ensemble les informations dont il aura besoin pour assurer correctement ses responsabilités d'élu.

Ces informations constitueront un dossier qui comprendra :

- La liste des élèves de la classe et de leurs coordonnées
- L'organigramme de l'établissement avec les permanences de l'infirmier(ère), de l'assistant(e) social(e), du/de la psychologue de l'EN, du/de la CPE
- Un questionnaire aux élèves pour préparer en amont le conseil de classe (à construire avec les élèves)
- Un outil pour prendre des notes pendant le conseil et pour préparer un compte-rendu
- Une chemise pour les documents et comptes rendus de l'assemblée générale des délégués

CONNAÎTRE L'ÉTABLISSEMENT

Séance 3

Objectif :

- Connaître l'établissement : lieux stratégiques de vie et de travail au collège

Des photos des différents espaces/services sont présentés sur l'écran, les élèves doivent les nommer et préciser ce qu'ils peuvent y faire.

Par exemple, Centre de Documentation et d'Information, on peut y lire, accéder aux ressources, préparer un travail, emprunter des livres,

Salle des personnels, dans laquelle les enseignants peuvent se reposer, préparer leurs cours, ...

La CPE note les remarques des élèves qui apparaissent sur l'écran. Les élèves peuvent les lire et y apporter des corrections.

La fiche des services renseignée est enregistrée dans le livret.

Séance 4

Objectif :

- Préparer les interviews avec les adultes responsables de service au collège.

Demander aux élèves de préciser le rôle et les missions de chaque responsable de service : chef d'établissement, Principal(e) adjoint(e), gestionnaire, secrétaire de scolarité/de direction, professeur(e)documentaliste, professeur(s), CPE, chef de cuisine, ...

Proposer de les rencontrer et de les interviewer.

Préparation :

- Comment informer les adultes de notre souhait de les rencontrer et dans quel but ?
- Quelles questions poser pour obtenir les informations souhaitées ?
- Comment garder la trace des interviews ? (enregistrement, prise de notes écrites ?)
- Quel binôme rencontre quel adulte ?

Séance 5

Objectifs :

- Mener l'interview
- Prendre des notes

Les élèves savent que les interviews devront être terminés avant la séance 6.



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

CYCLES 3 ET 4 : « J'APPRENDS À EXERCER MES RESPONSABILITÉS DE DÉLÉGUÉ(E) »

Séance 6

Objectifs :

- Rédiger en quelques lignes, d'après les notes prises, la fonction et le rôle de chaque responsable.
- Dégager les idées essentielles d'un interview et les communiquer oralement au groupe

Présentation, d'après les notes prises, par chaque binôme du rôle et des missions de chaque adulte rencontré. Les informations obtenues seront notées au fur et à mesure dans le livret dans la partie réservée aux services et leurs personnels de l'établissement. Cette partie a commencé à être renseignée en séance 2, elle ne sera que complétée. Par exemple : CDI - professeur documentaliste - gère le fonds documentaire (achat, enregistrement, cotation prêt, désherbage), accueille les élèves et anime le CDI, met en place l'éducation aux médias et à l'information.

Afin que chaque binôme informe les autres de ce qu'il a appris, une deuxième séance pourrait être nécessaire. Il est important de revenir avec les élèves sur ce qui leur a paru difficile/relativement facile lors de la conduite de l'interview afin de les aider à prendre du recul et à analyser de la manière la plus distanciée possible leur démarche. Une fois la présentation du rôle et des missions de tous les personnels terminée, un quiz d'auto évaluation est proposée aux élèves (chacun le renseigne individuellement).

- **Autoévaluation - Quiz**, l'élève doit compléter un quiz (à construire par l'équipe de pilotage de formation) qui indique les services du collège en écrivant les noms des personnels et les missions qu'ils assurent.

Séance 7 (au CDI)

Objectifs :

- Connaître les instances du collège où siègent les élèves

Travail en binôme

Chaque groupe rédige un bref texte sur l'instance étudiée en prenant appui sur le texte règlementaire mis à sa disposition.

Les élèves renseignent le document partagé collaboratif. Il sera ensuite intégré dans le livret numérique du délégué. La/le CPE s'assure que tous les élèves ont compris le rôle des instances étudiées en posant quelques questions et en demandant aux élèves s'ils ont rencontré des difficultés dans la compréhension des textes règlementaires.

RENFORCER LES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES

Séances 8 à 12

Objectifs :

- Prendre des notes
- Relever des informations essentielles
- Dégager la méthodologie d'une prise de note rapide et efficace

Pourquoi un délégué doit savoir prendre des notes ? Comment doit-il s'y prendre ?

Cette question doit permettre de prendre conscience de la nécessité, pour un délégué de classe de garder la trace des réunions auxquelles il assiste pour pouvoir rendre compte aux élèves, s'en servir ultérieurement dans le dialogue avec ses interlocuteurs, ...

Les propositions sont notées au tableau, elles seront utiles aux élèves lors d'exercices d'entraînement (3 séances) et constitueront un petit guide méthodologique, complété au fur et à mesure.

Séance 8 (séances 8, 9 et 10 peuvent être animées au CDI par le/la professeur(e) documentaliste)

Objectifs :

- Dégager des idées essentielles d'un texte

CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

CYCLES 3 ET 4 : « J'APPRENDS À EXERCER MES RESPONSABILITÉS DE DÉLÉGUÉ(E) »

Exercice 1 :

Demander aux élèves d'identifier et de souligner les idées principales d'un texte (que l'adulte a choisi au préalable). La mise en commun doit permettre de regrouper toutes les informations retenues. Repérer ce qui a été oublié, en identifier les raisons. Dégager des pistes d'amélioration et les noter dans le guide.

Séance 9

Objectifs :

- Prendre des notes
- Dégager des idées essentielles d'un reportage filmé

Exercice 2 :

Demander aux élèves de visionner un bref reportage et relever (par écrit) des informations essentielles. La mise en commun doit permettre de regrouper toutes les informations retenues.

Pour compléter les notes, proposer un deuxième visionnage du même reportage avec la consigne :

Notez uniquement ce qui n'a pas été relevé par vous tous lors du premier visionnage. Qu'est-ce qui a permis une prise de note complète ? Les remarques des élèves sont notées dans le guide.

Séance 10

Objectifs :

- Prendre des notes
- Dégager des idées essentielles d'une émission radio

Les élèves doivent prendre des notes en écoutant un enregistrement d'une émission radio, d'une interview.

La deuxième partie de cette séance devra permettre de finaliser le guide méthodologique de prise de notes. Restituer les informations sur la classe

Séance 11

Objectifs :

- Préparer le conseil de classe
- Élaborer un outil d'aide à la prise de notes

La/le CPE sollicite les élèves pour rappeler le rôle du conseil de classe (on peut utiliser une vidéo comme support). Elle leur présente le déroulement d'un conseil de classe type.

Rappel du rôle de délégué dans cette instance en amont, pendant et après.

Faire réfléchir les élèves sur la manière d'assurer les missions correctement à chaque étape.

Proposition : se doter d'outils d'aide à la prise de notes.

Exemples d'outils d'aide à la prise de notes pour les deux premières étapes :

- **Fiche individuelle** (à construire par les délégués) à distribuer à tous les élèves de la classe. Anonymée, elle reste confidentielle. Elle sera déposée dans une boîte fermée.
- Les remarques des élèves seront reprises dans une **Fiche de synthèse** comprenant des rubriques suivantes : climat général de la classe - conditions de travail - points forts/difficultés particulières dans la classe - Remarques diverses des élèves (répartition des devoirs au cours de la semaine, emploi du temps, ...). Cas personnels (à n'aborder qu'avec l'autorisation de l'élève) : problèmes de santé, intégration dans la classe, projet personnel, ...).

Rappeler aux délégués qu'il ne faut pas se contenter de distribuer des fiches pour recueillir des informations mais aussi se rendre disponible et à l'écoute afin de gagner la confiance de ses camarades.

- Rappeler également le principe de réserve et de confidentialité (Ne pas répéter les secrets et les informations personnelles confiés par les élèves).

CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

CYCLES 3 ET 4 : « J'APPRENDS À EXERCER MES RESPONSABILITÉS DE DÉLÉGUÉ(E) »

Outil d'aide à la rédaction d'un compte rendu du conseil de classe :

- **Fiche récapitulative** des remarques des professeurs de disciplines (discipline - observations de l'enseignant sur la classe dans sa discipline - la note moyenne dans sa discipline - observation sur la classe).

Cette séance sera proposée avant et après chaque conseil de classe en heure de vie de classe. Seules les informations concernant le collectif seront rapportées. Celles concernant les situations individuelles seront portées à la connaissance de l'intéressé dans un temps à part.

Séance 12

Objectifs :

- Prendre la parole en public
- Argumenter
- Préparer la rencontre avec le chef d'établissement

En groupe, les délégués préparent des arguments pour défendre les projets qu'ils envisagent de mettre en œuvre au cours de l'année.

Lors de la mise en situation, ils sont confrontés à un adulte (CPE, AED, professeur principal) qui leur opposera des contre-arguments. Un groupe d'observateurs analyse la prestation de leurs collègues. Leurs remarques du groupe ainsi que celles de l'adulte seront utiles pour affiner l'argumentation qui servira lors de la rencontre avec le chef d'établissement.

Cette séance complétera le travail mené en cours en français.

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE (dernier trimestre de l'année scolaire)

Séances 13 et 14

Objectifs :

- Faire le bilan de la formation de délégués
- Faire le point sur les projets terminés et ceux qui demandent à être poursuivis l'an prochain
- Préparer l'accueil de nouveaux élèves

Dégager les points forts et les points à améliorer dans la formation des délégués

Identifier les compétences acquises, individuellement et collectivement

Demander aux élèves qu'est-ce que cette formation leur a apporté à titre personnel.

Le livret numérique du délégué avec le guide méthodologique de prise de note sera réactualisé chaque année.

Cette formation avec des adaptations nécessaires pourra être proposées aux délégués de classe d'un lycée.

CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

LYCEE : « TOUS ENGAGÉS ! »



OBJECTIFS :

- Définir l'engagement et ses différentes formes
- Établir le lien entre l'engagement et la responsabilité
- Expliciter l'importance de l'engagement individuel et collectif des citoyens dans une démocratie
- Établir la relation entre l'engagement des citoyens dans la cité et l'engagement des élèves dans l'établissement.
- Organiser un forum mettant en valeur l'engagement individuel et collectif

COMPÉTENCES :

- Comprendre les notions d'engagement et de responsabilité
- Différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général
- Comprendre les valeurs qui déterminent l'engagement de l'État à l'international
- S'investir dans un projet collectif
- Assumer ses responsabilités

PORTEUR DU PROJET :

- Conseiller(e) Principal(e) d'Education, professeurs volontaires (professeur d'histoire-géographie et d'EMC, professeur documentaliste, AED ou volontaire en service civique)

PUBLIC CONCERNÉ :

- Tous les élèves du lycée

COORDONNATEUR DE PROJET :

- Élèves du Conseil de vie Lycéenne et de la Maison des Lycéens

PROGRAMMATION :

Séance 1

Objectif :

- Donner aux élèves la possibilité d'exprimer leurs préoccupations, « leurs indignations »

Projeter sur l'écran l'extrait de l'essai de Stéphane Hessel « Indignez-vous », Indigène éditions, 2010 :

« Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigne comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé. On rejoint ce courant de l'histoire et le grand courant de l'histoire doit se poursuivre grâce à chacun. Et ce courant va vers plus de justice, plus de liberté mais pas cette liberté incontrôlée du renard dans le poulailler. Ces droits, dont la Déclaration universelle a rédigé le programme en 1948, sont universels. Si vous rencontrez quelqu'un qui n'en bénéficie pas, plaignez-le, aidez-le à les conquérir. [...] dans ce monde, il y a des choses insupportables. Pour le voir, il faut bien regarder, chercher. Je dis aux jeunes : cherchez un peu, vous allez trouver. La pire des attitudes est l'indifférence, dire « je n'y peux rien, je me débrouille ». En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles qui fait l'humain. Une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence. »

Demander aux élèves de réagir :

Puis leur demander s'il y a des situations qui suscitent leur indignation ?

CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

LYCEE : « TOUS ENGAGÉS ! »

Réponses possibles :

- La destruction de la planète, les inégalités sociales entre les riches et les pauvres, la situation des migrants, les guerres, l'oppression des enfants (travail des enfants, enfants soldats, mariages forcés des jeunes filles, ...), la maltraitance animale, ...

Proposer aux élèves d'approfondir la réflexion sur les questions qui les préoccupent en préparant (par groupe) un article, une note sur le sujet. Demander de repérer à cette occasion des personnalités qui se sont illustrées, par leur engagement, dans la défense des droits individuels et collectifs comme par exemple, la jeune Pakistanaise Malala Yousafzai, qui milite pour le droit à l'éducation des jeunes filles (si l'on traite la question du droit des jeunes filles à aller à l'école).

Ce travail sera réalisé sur le temps libre accompagné par le/la professeur(e) documentaliste.

On peut proposer aux élèves d'organiser un forum sur le thème de l'engagement qui offrira l'occasion d'afficher les sujets provoquant l'indignation.

Séance 2

Objectifs :

- Comprendre les notions d'engagement et de responsabilité
- Comprendre sa traduction au quotidien

Séance en deux temps :

Demander aux élèves de noter individuellement trois mots pour définir « l'engagement ».

Leurs propositions sont notées au tableau, elles serviront à l'élaboration d'une définition commune qui sera également affichée au moment du forum.

La même démarche pour définir la notion de responsabilité.

Le dernier temps de la première partie de la séance devra permettre d'identifier les similitudes et les différences entre l'engagement et la responsabilité.

La deuxième partie de la séance servira à rappeler les responsabilités des élèves auxquelles sont soumis les délégués et les responsabilités liées à leur mandat.

À rappeler également les droits des lycéens et le cadre favorisant leur engagement au lycée : instances (CVL, CESC, UNSS, commission menus ...), hors instances, association (MDL).

Séance 3

Objectif :

- Clarifier la notion d'intérêt général et d'engagement collectif (associations, partis politiques) ou individuel

Présentation par les élèves de leurs travaux sur les sujets de leurs indignations.

Mise en valeur des personnalités qu'ils ont repérées à cette occasion illustrant différentes formes d'engagement.

Zoom sur Henri DUNANT, 1er Prix Nobel de la Paix (avec Frédéric Passy) pour la création du mouvement international de la Croix et du Croissant Rouge

Séances 4 et 5

Objectifs :

- Préparer un forum sur l'engagement :
 - Définir les objectifs, la date, les intervenants, le coût (première évaluation)
 - Se répartir les tâches et responsabilités
 - Un groupe présente le projet au chef d'établissement

CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

LYCEE : « TOUS ENGAGÉS ! »

- Un groupe prend en charge la communication interne : réalisation d'une affichette d'information qui sera placée dans différents espaces du lycée, message sur l'ENT
- Un groupe est responsable de la logistique : lieu, matériel à mobiliser, organisation des ateliers tournants
- Un groupe élabore des questions à poser aux intervenants
- Un groupe se charge de la rédaction d'un questionnaire évaluatif qui sera transmis sur l'ENT à tous les élèves.

Chaque groupe travaille sur les points qui le concerne puis une mise en commun sera organisée pour avoir une vision d'ensemble et en assurer sa cohérence.

Séance 6

Objectif :

- Mise en œuvre du forum : rencontres et interviews des personnes, structures et associations faisant preuve d'un engagement politique, professionnel, associatif, ...

Ce forum sous forme de table ronde avec les intervenants peut être programmé lors des semaines de l'engagement (dans ce cas, sa préparation sera faite l'année N-1).

- Un groupe sert de « guide »
- Un groupe prend des photos
- Un binôme interviewe les intervenants (un binôme par table ronde)

- Un binôme d'élèves est secrétaire afin de faire un compte-rendu de la rencontre, il sera publié sur l'Espace Numérique de Travail.

Pourront être sollicités :

- Un (ancien) élève délégué de classe, du conseil à la vie lycéenne, ou du conseil d'administration, un éco-délégué, un responsable de la MDL
- Un maire, adjoint ou conseiller municipal, le conseiller départemental de secteur, le député ou sénateur de la circonscription, ...
- Un sapeur-pompier, un médecin, un avocat, un policier en se rapprochant éventuellement des fédérations de parents d'élèves, ...
- Un volontaire en service civique, un bénévole auprès d'une association caritative (Restos du Cœur, Action contre la faim, APF France Handicap), un éducateur au sein d'un club de sport local, ...

Des affichettes avec les sujets d'indignation ainsi que les photos des hommes et des femmes repérés par les élèves seront exposés au moment du forum.

Séance 7

Objectif :

- Bilan de l'action réalisée

Remarques libres des élèves puis analyse des réponses des élèves au questionnaire d'évaluation du forum (il a été élaboré et publié sur l'ENT).